Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

Dixième Année. — N° 107 *Mars 1913*

BULLETIN MENSUEL

DE

l'Association des Anciens Elèves

DE

L'ÉCOLE CENTRALE LYONNAISE

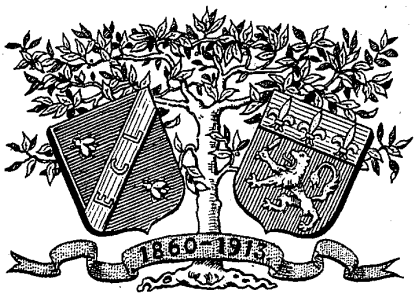

SOMMAIRE

L'affaire du Collier. — Conférence de M. Funck-Brentano.
Par-ci par-là. — Essais américains de résistance à la fusion d'une plaque de coffre-fort en ciment armé.
Chronique de l'Association et des Groupes. — Premier Bal de l'Association.
Bibliographie. — Sommaires des publications reçues en février 1913.
Placement. — Offres et demandes de situations.

PRIX DE CE NUMÉRO : **0.75** CENT.

Secrétariat et lieu des Réunions de l'Association :
24, Rue Confort, Lyon
Téléphone : 48-05

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

UNION PHOTOGRAPHIQUE INDUSTRIELLE

Établissements

LUMIÈRE & JOUGLA

82, Rue de Rivoli, PARIS

NOUVEAU PAPIER

"CELLO"

Mat : Marque LUMIÈRE

Pureté des BLANCS
Transparence des NOIRS
Grande Variété de TONS

VIRAGES-FIXAGES à l'OR et au PLATINE
COMBINÉS ou SÉPARÉS

FONDERIE, LAMINOIRS ET TRÉFILERIE
Usines à PARIS et à BORNEL (Oise)

E. LOUYOT
Ingénieur des Arts et Manufactures
16, rue de la Folie-Méricourt, PARIS
Téléphone : à PARIS 901-17 et à BORNEL (Oise)

Fil spécial pour résistances électriques.—Barreaux pour dézolleteurs et tourneurs. — Nickel pur et nickel plaqué sur acier. — Anodes fondues et laminées. — Maillechort, Cuivre demi-rouge, Laiton, Nickel pur, Aluminium. — Argentan, Alpacca, Blanc, Demi-Blanc. Similor, Chrysocal, Tombac, en feuilles, bandes rondelles, fils, tubes, etc.

APPAREILS DE TRANSPORT
ET DE
MANUTENTION AUTOMATIQUES

Installations d'Usines
ÉTUDES DE MACHINES

H. GAGET & Louis MATHIAN
Ing. expert Bureau Veritas — Ing. E.C.L. Successeur de B. SIMON
Bureaux : 6, quai de Retz, LYON (Téléph. 24-45)

PH. BONVILLAIN & E. RONCERAY
INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS
9 et 11, Rue des Envierges ; 17, Villa Faucheur, PARIS

Toutes nos Machines fonctionnent dans nos Ateliers, rue des Envierges, PARIS

MACHINES A MOULER
les plus perfectionnées
BROYEUR-FROTTEUR AUTOMATIQUE
pour travailler par voie humide le sable sortant de la carrière

MACHINES-OUTILS

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

Dixième Année. — N° 107 *Mars 1913*

BULLETIN MENSUEL

DE

l'Association des Anciens Elèves

DE

L'ÉCOLE CENTRALE LYONNAISE

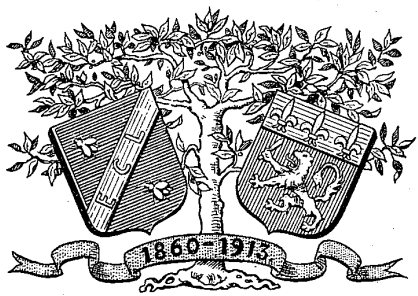

SOMMAIRE

L'affaire du Collier. — Conférence de M. Funck-Brentano.
Par-ci par-là. — Essais américains de résistance à la fusion d'une plaque de coffre-fort en ciment armé.
Chronique de l'Association et des Groupes. — Premier Bal de l'Association.
Bibliographie. — Sommaires des publications reçues en février 1913.
Placement. — Offres et demandes de situations.

PRIX DE CE NUMÉRO : 0.75 CENT.

Secrétariat et lieu des Réunions de l'Association.
24, Rue Confort, Lyon
Téléphone : 48-05

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

AVIS IMPORTANTS

Le Secrétariat (Téléphone : 48-05) *est ouvert tous les jours non fériés, de 14 à 18 heures, et le samedi, de 20 à 22 heures, pour les réunions hebdomadaires.*

***

Nos Camarades sont priés de vouloir bien adresser toute leur correspondance au Siège de l'Association :

24, rue Confort, Lyon

Afin d'éviter des confusions dues à l'homonymie d'un grand nombre de camarades, nous prions les membres de l'Association de toujours faire suivre leur signature, dans la correspondance qu'ils pourraient avoir à nous adresser, de la date de leur promotion.

***

La Commission du Bulletin n'est pas responsable des idées et opinions émises dans les articles techniques publiés sous la signature et la responsabilité de leur auteur.

***

La reproduction des articles publiés dans le Bulletin de l'Association des Anciens Elèves de l'E. C. L. *n'est autorisée qu'à la condition expresse de les signer du nom de leurs auteurs et d'indiquer qu'ils ont été extraits dudit Bulletin.*

***

Tout changement d'adresse d'un membre de l'Association devra être accompagné d'une somme de 0.50.

***

Toute demande de Bulletin, qui doit être faite à M. le Secrétaire de l'Association, 24, rue Confort, à Lyon, devra toujours être accompagnée d'une somme de 0,80 par exemplaire demandé.

***

Les ouvrages scientifiques dont l'Association recevra deux exemplaires seront analysés dans le numéro suivant leur réception.

Les sommaires des publications scientifiques reçues dans les mêmes conditions seront également publiés.

PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN DE L'ASSOCIATION

TARIF DES ANNONCES

La page.....	(205 m/m × 120 m/m)	**60** fr.	pour 12 insertions.
La 1/2 page.....	(110 m/m × 120 m/m)	**35** »	»
Le 1/4 de page.....	(50 m/m × 120 m/m)	**20** »	»
Le 1/8 de page.....	(50 m/m × 60 m/m)	**10** »	»

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

Dixième Année. — N° 107. *Mars 1913*

L'AFFAIRE DU COLLIER

Conférence faite à Lyon, le 23 janvier 1913
par M. FUNCK-BRENTANO,
Chef de la Section des Manuscrits à la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris

---

Des grands procès dont l'histoire a gardé le souvenir, il n'en est pas qui ait exercé une action plus profonde sur les destinées de notre pays, que la célèbre Affaire du Collier. Les passions s'en emparèrent. Il servit de bélier pour ébranler la Monarchie.

« *Le procès du Collier*, disait très justement Mirabeau, *a été le prélude de la Révolution* ».

Marie-Antoinette y perdit joie et repos.

« *A cette époque*, écrit Mme Campan, *finirent les jours fortunés de la reine. Adieu pour jamais aux paisibles et modestes voyages de Trianon, aux fêtes où brillaient tout à la fois la magnificence, l'esprit et le bon goût de la Cour de France ; adieu surtout à cette considération, à ce respect, dont les formes accompagnent le trône, mais dont la réalité seule est la base solide.* »

L'acteur principal du drame a été le prince Louis de Rohan, né en 1734, nommé, à 26 ans, coadjuteur de son oncle l'évêque de Strasbourg.

Il appartenait à une des premières familles du royaume et qui s'était maintes fois alliée à la famille royale elle-même.

Sur la fin de l'année 1771, Louis de Rohan fut nommé ambassadeur

---

(1) Voir le compte rendu de la réunion sur le Bulletin n° 106.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

de France auprès de la Cour impériale de Vienne, où régnait Marie-Thérèse. Il avait 36 ans. Au premier abord, le jeune prélat charma l'impératrice par la grâce et la distinction de ses manières, par sa simplicité de grand seigneur ; mais bientôt les sentiments de l'illustre souveraine, à l'égard du séduisant représentant du roi de France, changèrent du tout au tout.

L'illustre et noble impératrice était une nature très souple et très droite, prenant les choses au sérieux. Les façons légères du prélat, son élégance mondaine, ses propos aimables où perçait une pointe de cette galanterie qui faisait le dangereux éclat de la Cour de France, l'étonnèrent d'abord, puis l'effrayèrent ; et, quand elle vit le représentant de Sa Majesté Très Chrétienne organiser à l'ambassade de France des bals suivis de soupers par petites tables, où l'ambassadeur-cardinal se promenait dans sa longue robe rouge parmi les dames décolletées et qui s'amusaient énormément, son effroi se tourna en aversion.

Elle devait commettre la faute très grave de mêler sa fille, Marie-Antoinette, à son ressentiment, en lui demandant de travailler au retour du coadjuteur et en s'efforçant de lui faire partager l'antipathie qu'elle avait conçue contre le jeune prélat. Marie-Antoinette professait pour sa mère un véritable culte. Elle devait entrer avec passion dans ses sentiments contre Rohan quand une main charitable lui eut obligeamment fait passer sous les yeux une copie de la lettre fameuse écrite, de Vienne, par Rohan, au ministre des Affaires étrangères, le duc d'Aiguillon :

« *J'ai effectivement vu pleurer Marie-Thérèse sur les malheurs de la Pologne opprimée ; mais cette princesse, exercée dans l'art de ne se point laisser pénétrer, me paraît avoir les larmes à son commandement ; d'une main elle a le mouchoir pour essuyer ses pleurs et, de l'autre, elle saisit le glaive pour être la troisième partageante.* »

Mais en vain, tant que régna Louis XV, Marie-Antoinette employa-t-elle ce qu'elle pouvait avoir de crédit pour faire rappeler de Vienne le prince Louis de Rohan ; du moins y parvint-elle dès après l'accession de son mari au trône, au mois d'août 1774.

Le cardinal de Rohan revint donc d'Autriche. Il était porteur de deux lettres écrites par Marie-Thérèse, l'une pour Louis XVI, l'autre pour Marie-Antoinette. L'accueil que le roi lui fit à Versailles fut des plus réservés ; il écouta l'ancien ambassadeur pendant quelques minutes et puis il lui dit sèchement : « *Je vous ferai bientôt savoir mes volontés* » ; quant à la reine, Rohan ne put même pas obtenir d'elle une audience.

***

Le moment est venu de faire entrer en scène le deuxième des acteurs du drame, celle qui sera bientôt la comtesse Jeanne de La Motte.

Nous sommes en une claire matinée d'avril de l'année 1763, l'at-

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

mosphère est fraîche, baignée d'une brume argentine. La marquise de Boulainvilliers remontait lentement dans son carrosse la côte de Passy. Voici que s'approche de la voiture une petite mendiante en haillons, qui portait sur son dos, attachée par une misérable écharpe, un enfant, une fillette de deux ou trois ans. Elle était lamentablement vêtue et tendait la main en disant d'une voix grelottante : « *Pour Dieu, faites l'aumône à deux pauvres orphelines du sang des Valois !* »

Et cette petite mendiante s'appelait réellement *Jeanne de Valois*. Elle était née au château de Fontette, le 22 avril 1756. Elle était la fille aînée de Jacques de Saint-Rémy, baron de Luz et de Valois, lequel était né dans son château de Fontette, à cinq lieues de Bar-sur-Aube, le 22 décembre 1717, et venait de mourir à l'Hôtel-Dieu de Paris, le 16 février 1762. Quand elle disait qu'elle était du sang des Valois, l'enfant disait vrai. Elle descendait réellement en ligne directe, par les mâles, de Henri II, de la branche des Valois, aînée de celle de Bourbon alors sur le trône. Henri II avait eu, de Nicole de Savigny, Henri de Saint-Rémy ; lequel avait eu de Chrétienne de Luz, René de Saint-Rémy, qui avait eu de Jacquette Brévot, Pierre de Saint-Rémy de Valois, qui avait eu, de Marie de Mulot, René de Saint-Rémy de Valois, qui avait eu, de Marie de Vienne, Jacques de Saint-Rémy, baron de Luz et de Valois, le père de la fillette en haillons, qui demandait l'aumône, transie de froid et de misère, sur le marchepied de la voiture de la marquise de Boulainvilliers.

Depuis plusieurs générations, les Saint-Rémy de Valois menaient, dans leurs domaines de Fontette, ce que le comte de Beugnot appelle *la vie héroïque*, agriculteurs et chasseurs, ou plutôt braconniers. « *Mon père*, écrit le comte Beugnot, *avait connu Jacques de Saint-Rémy, le père de la petite Jeanne. Il le peignait comme un homme de formes athlétiques, qui vivait de la chasse, de la dévastation des forêts, de fruits et même de vol de fruits cultivés* ».

La société du baron n'était composée que de paysans avec lesquels il s'enivrait et se battait quand il avait bu. Il vendait lopin par lopin ce qui restait du patrimoine familial. Enfin, il épousa une nommée Marie Jossel, fille d'un tâcheron du pays et employée comme servante au château.

Marie Jossel acheva de le ruiner. Elle était adonnée aux vices les plus dégradants, et Jacques de Saint-Rémy, avec sa force d'Hercule, avait un caractère faible, une nature indolente, dont sa femme fit ce qu'elle voulut.

Quand le baron et la nouvelle baronne de Saint-Rémy eurent épuisé les ressources provenant du dernier carré de terre cédé à d'anciens fermiers, ils se mirent en route pour Paris. Ils emmenaient trois de leurs enfants. On était au printemps de l'année 1760.

A Paris, ils ne trouvèrent aucune occupation honorable et finirent par échouer à Boulogne dont ils connaissaient le curé. Celui-ci les visitait de temps à autre et fournissait charitablement à une partie

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

de leurs dépenses ; l'autre partie était défrayée par la petite mendiante que Mme de Boulainvilliers rencontrait sur la montée de Passy.

Jacques de Saint-Rémy finit par être jeté à la porte par sa femme et par mourir à l'Hôtel-Dieu, comme il a été dit, de misère et de chagrin. De ce moment la vie de la petite Jeanne devint atroce. Elle racontera elle-même que, les jours où elle rentrait sans apporter une somme jugée suffisante, sa mère la dépouillait de ses vêtements et, après l'avoir attachée au pied de son lit, la frappait jusqu'au sang avec des orties.

C'est à cette époque qu'elle fut, ainsi que sa sœur, recueillie par la marquise de Boulainvilliers. Celle-ci, après avoir fait vérifier leur descendance royale par le généalogiste officiel, le fameux d'Hozier, s'occupa de faire donner aux deux jeunes filles, Jeanne et Marie-Anne, une éducation en rapport avec leur origine. Elle les plaça en l'abbaye de Longchamp où l'on ne recevait que des filles de qualité. Mais la vie sérieuse d'une maison d'éducation ne tarda pas à leur devenir insupportable : durant l'un des mois de l'automne 1779, elles s'évadèrent en franchissant l'un des murs du couvent et revinrent à Bar-sur-Aube où elles furent recueillies par Mme de Surmont, la femme du prévôt de la Châtellerie.

A Bar-sur-Aube, Jeanne fit la connaissance d'un officier de gendarmerie, un jeune gentilhomme, Nicolas de la Motte. Autour de l'excellente Mme de Surmont papillonnait une jeunesse nombreuse. On jouait la comédie, on déclamait, on répétait. « *Ces moments*, observe Jeanne, *n'étaient pas perdus pour l'amour* ».

Le mariage de Jeanne de Valois et du jeune comte de La Motte fut célébré à Bar-sur-Aube le 6 juin 1780.

Le jeune ménage manquait de ressources. Jeanne ne pouvait se contenter de la modeste solde que mettait à sa disposition un officier de gendarmerie, ni de l'existence médiocre et étroite qu'elle devait mener dans une petite ville de garnison. Elle exerçait toute influence sur son mari qui était un esprit borné ; au point qu'elle le décida à donner sa démission. On vendit un cheval et un cabriolet, Jeanne aliéna pour une somme de 1.000 francs deux années de la pension de 800 livres qu'elle avait obtenue et l'on vint à Paris.

Alors commença la plus extraordinaire vie d'agitations et d'intrigues qu'il soit possible d'imaginer.

Mme de La Motte était une petite créature fine et souple, d'une grâce alerte. Des cheveux châtains ondulaient sur son front. Ses yeux étaient bleus, pleins d'expression, très vifs, sous des sourcils noirs bien arqués. *Son sourire allait au cœur*, dit Beugnot qui en parle d'expérience.

L'éclat de son teint, une physionomie spirituelle et une allure vive, si légère, qu'en la voyant se transporter d'un point à un autre il semblait qu'elle ne pesât rien, ajoutaient à son agrément. Enfin, c'était la voix, douce, insinuante, d'un timbre agréable, qui caressait.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

« *La nature*, dit Bette d'Etienville, *lui avait prodigué le dangereux don de persuader.* »

A Paris, Jeanne de Valois s'empressa naturellement de présenter son mari à Mme de Boulainvilliers qui lui fit faire la connaissance du cardinal de Rohan, grand aumônier de France.

Fine comme elle l'était, Jeanne ne tarda pas à démêler le caractère naïf, confiant et crédule du cardinal. Et elle fonda sur l'intérêt qu'elle en vint bientôt à lui inspirer les plus brillantes espérances.

Interrompons ici notre récit pour un instant afin de présenter un autre personnage qui, en réalité, ne joua aucun rôle direct dans l'affaire, mais que la voix publique y mêla et qui parut au procès, où il a été trop question de lui et d'une manière trop retentissante pour que nous puissions l'ignorer : j'ai nommé le comte de Cagliostro.

Cagliostro remplissait le monde du bruit de ses prodiges. On le voyait paraître dans les costumes les plus extraordinaires, aux couleurs vives, couverts de pierreries et battus d'or. Il disait être âgé de deux mille ans et plus. Il évoquait les esprits et distribuait des élixirs de longue vie.

« *Des guérisons subites*, — dit l'abbé Georgel, qui ne l'aimait pas, — *de maladies jugées mortelles et incurables, opérées en Suisse et à Strasbourg, portaient le nom de Cagliostro de bouche en bouche et le faisaient passer pour un médecin véritablement miraculeux. Ses attentions pour les pauvres et ses dédains pour les grands donnaient à son caractère une teinte de supériorité et d'intérêt qui excitait l'enthousiasme. Ceux qu'il voulut bien honorer de sa familiarité ne sortaient d'auprès de lui qu'en publiant avec délices ses éminentes qualités.* »

On racontait de lui, le plus sérieusement du monde, et on imprimait dans les journaux des traits comme celui-ci : Une vieille coquette entend dire à Cagliostro qu'il possède la véritable eau de Jouvence. Elle prie, elle supplie tant, qu'il consent enfin à lui envoyer une petite fiole. Son domestique apporte la petite bouteille étiquetée : « Eau pour rajeunir de vingt-cinq ans. » La dame étant absente, la femme de chambre, nommée Sophie, âgée de trente ans, a voulu goûter le breuvage, qui lui a paru délicieux, et elle a vidé la fiole. Aussitôt ses membres diminuent, ainsi que sa taille, sa tête devient plus petite, enfin Sophie n'est plus qu'une petite fille de cinq ans qui se perd dans les hardes d'une grande personne. La dame rentre, appelle Sophie, qui, enveloppée, embarrassée dans ses jupons, accourt à la voix de sa maîtresse. Surprise de la métamorphose, elle demande la fiole, qui est vide. Furieuse, elle prend la pauvre petite et la corrige cruellement. Elle est allée, ensuite, chez Cagliostro qui a beaucoup ri, mais qui n'a pas voulu donner une seconde potion. »

Le cardinal de Rohan, qui n'avait cessé de prendre un vif intérêt à la botanique et à la chimie, s'enthousiasma pour la prétendue science dont Cagliostro savait faire trophée si brillamment. Il mit à sa disposition sa belle résidence de Saverne, près de Strasbourg, où il

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

fit construire pour lui des laboratoires avec fours, alambics et fourneaux. Cagliostro l'assura qu'il y fabriquerait pour lui de l'or et des pierres précieuses et, de cette belle assurance, le cardinal ne douta pas un seul instant.

***

La marquise de Boulainvilliers vint à mourir. En elle Jeanne perdait un précieux appui ; mais elle comptait sur le cardinal, sur le grand aumônier. Elle vint lui dire sa misère, de sa voix douce, insinuante, avec ses grands yeux bleus. A dater de mai 1782, Rohan lui fit remettre de temps à autre, sur les fonds de l'aumônerie, des secours de trois, quatre et cinq louis : une seule fois vingt-cinq louis sur ses propres fonds, dans un moment de détresse extrême. « *Sa vie est alors obscure*, dira plus tard l'avocat Target. *On y remarque tout l'étrange assortiment d'une existence précaire, incertaine, faite de faste et de misère : un laquais, un jocquey, des femmes de chambre, un carrosse de remise ; mais des meubles de louage, des querelles avec l'hôtesse, 1.500 livres de dettes pour la nourriture, et la mendicité.* »

Cependant, le cardinal de Rohan se désespérait de la disgrâce où le maintenait la reine. En dépit de ses fonctions de grand aumônier, nul accès auprès de la jeune souveraine ne lui était permis. Marie-Antoinette, gracieuse, vive, fascinait le brillant prélat. Et Rohan était ambitieux. Ses débuts, les progrès rapides de sa carrière, la situation prépondérante de sa famille, les dignités dont il était revêtu, découvraient devant lui les plus vastes espoirs. Les flatteurs, qui butinaient sur sa fortune, le grisaient du souvenir de Richelieu, de Mazarin, de Fleury, les cardinaux qui avaient gouverné la France. Il avait plus que le droit, il avait le devoir, lui disait-on, de parvenir à la direction de l'Etat.

Le malheur fit que le prince Louis en arriva à le croire. Il dictait à son secrétaire, le baron de Planta, les projets qu'il se proposait de réaliser quand il serait au ministère.

La comtesse de la Motte avait de son côté dressé ses batteries. En avril 1784 elle commença de parler au cardinal, discrètement d'abord, des relations qu'elle entretenait, disait-elle, avec la reine, avec la reine sa cousine. Puis, elle donna des détails que Rohan, tenu éloigné de la Cour, ne pouvait contrôler. Elle accumulait les anecdotes avec son imagination précise, vivante, et qui, dans le courant même de la conversation, la servait avec tant d'abondance et de rapidité.

Bientôt Mme de la Motte fit un pas de plus. Elle se hasarda à mettre sous les yeux du prince Louis des lettres sur papier blanc vergé, bordé d'un liseré bleu clair, ayant au coin les lis de France, que la reine écrivait à sa cousine, la comtesse de Valois, et où, de temps à autre, passait le nom du grand aumônier.

Mme de la Motte dit un jour au cardinal : « *Mes instances ont eu*

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

leur effet. Je suis autorisée par la reine à vous demander votre justification par écrit. »

Cette justification, Rohan se mit aussitôt à la rédiger avec un soin infini, « *vingt fois sur le métier remettant son ouvrage* ».

Il la confia à la comtesse de la Motte, qui revint peu après en lui disant que cet exposé, où l'innocence et la sagesse du cardinal de Rohan étaient clairement établies, avait produit son effet, ou point que la reine tenait à le dire elle-même, de sa propre bouche, à son grand aumônier ; mais que, à cause des ennemis que Rohan avait encore à la Cour — il s'agissait notamment du ministre Breteuil et de sa faction — l'entrevue aurait lieu, secrètement, le soir, au fond d'une allée solitaire du parc de Versailles, à quelque distance du château.

Ce fut pour Rohan une aurore radieuse de lumière et de joie.

Le moment est venu de faire paraître à son tour la personne dont la comtesse de la Motte va se servir pour l'exécution de son dessein.

En juillet 1784, son mari, le comte de la Motte, avait remarqué au Palais-Royal une jolie personne qui se distrayait à jouer avec un enfant. Elle avait alors 23 ans, orpheline de père et de mère, et exerçait le métier de modiste. Elle s'appelait de son vrai nom *Nicole Leguay*. Le comte de la Motte ne tarde pas à faire sa connaissance et à l'introduire dans le salon de sa femme qui lui fait prendre le nom de « *baronne d'Oliva* ».

Une ressemblance entre la baronne d'Oliva et Marie-Antoinette, qui a frappé tous les contemporains, ne tarda pas à faire concevoir à Mme de la Motte le projet le plus audacieux.

Un soir elle demanda brusquement à sa nouvelle amie de venir avec elle à Versailles et d'y faire ce qu'elle lui dirait : en récompense elle recevrait 15.000 livres. Ce qu'elle lui demanderait serait d'ailleurs peu de chose : elle n'aurait qu'à remettre un soir, dans l'une des allées du parc de Versailles, une rose et un billet à un grand seigneur qui, en s'inclinant devant elle, lui baiserait la main. A cela, notre gracieuse modiste se déclara toute disposée.

Le 11 août 1784, la bande se rend à Versailles : le comte et la comtesse de la Motte, un certain Rétaux de Villette qui servait à la comtesse de la Motte de secrétaire particulier, Rosalie, sa femme de chambre, et la baronne d'Oliva.

A Versailles, au petit *Hôtel de Lambesc*, Oliva est habillée et coiffée des propres mains de Mme de la Motte, qui lui passe une robe blanche de linon moucheté, garni d'un dessous rose, une *robe à l'enfant*. La comtesse s'inspire du portrait de Marie-Antoinette par Mme Vigée-Lebrun qui venait de faire sensation au Salon de 1783, où l'on avait effectivement vu la reine vêtue d'une gaulle longue et blanche, très souple, dont la mousseline et la batiste faisaient tous les frais.

Avant de sortir, Mme de la Motte jette sur les épaules de sa jeune compagne un mantelet blanc, en laine fine, et lui met sur la tête une « calèche blanche » en gaze d'Italie. Elle revêt elle-même un domino

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

de taffetas noir. Et l'on se rend avec le comte de la Motte chez le plus fameux traiteur de la ville pour y souper et s'y donner du cœur.

***

Dans le grand parc, morne, désert, le silence de la nuit. On entend seulement au loin, dans l'ombre, le bruit de l'eau qui joue dans les bassins. Le ciel est sombre, sans lune ni étoiles. La baronne et ses deux compagnons ont marché quelques instants sur la terrasse. Puis ils sont descendus vers le bosquet de Vénus. Ils y sont entrés. Le bosquet, blotti contre l'énorme mur qui soutient l'escalier des Cent-Marches, dans ce bas-fond, est plus sombre encore. Les pins, les sapins, les ormes qui le couvrent de leur feuillage, mêlent leurs branches. Les charmilles font des rideaux épais de mélèzes, de tulipiers et de buis massif. A peine distingue-t-on le carré d'une petite clairière. Ici le silence est absolu. Seuls les oiseaux de nuit, en volant, froissent des feuilles. Nicole a vraiment peur et se serre au comte de la Motte. Subitement, comme une ombre arrive un homme, à qui le comte dit : « *Ah ! vous voilà !* » et l'homme disparaît. C'était Rétaux de Villette.

On s'est arrêté dans une allée. Mlle d'Oliva, craintive, immobile, n'ose se retourner. On prête l'oreille. Les petites pierres des allées craquent sous un bruit de pas qui se rapprochent. Trois hommes paraissent. L'un d'eux s'avance, grand, mince, serré dans une redingote, sous un long manteau, un grand chapeau rabattu en clabaud sur le visage. Mlle d'Oliva est poussée par le bras. Le comte et la comtesse se sont éloignés. Elle est seule. Elle tremble : la rose qu'elle tient s'échappe de ses doigts. Une lettre est dans sa poche, mais elle ne songe pas à l'en tirer. L'homme au grand manteau s'incline jusqu'à terre, baise le bas de sa jupe. Nicole murmure, elle ne sait pas, elle n'a jamais su quoi. Le cardinal, qui n'est pas moins ému, croit entendre : « Vous pouvez espérer que le passé sera oublié ». Il s'incline de nouveau avec des paroles de reconnaissance et de respect, dont la demoiselle d'Oliva, qui tremble de plus en plus, n'entend pas un mot. Brusquement un individu survient en coup de vent :

— Vite, vite ! venez, voici Madame et madame la comtesse d'Artois !

C'était encore Rétaux de Villette.

La demoiselle d'Oliva est emmenée par le comte de la Motte et le cardinal se retire suivi de la comtesse.

Telle fut la fameuse scène dite « du Bosquet ».

Rohan dira lui-même, par la bouche de son avocat, Me Target, en quel état la scène du Bosquet mit son esprit :

« Après ce fatal moment, le cardinal n'est plus seulement confiant et crédule, il est aveugle et se fait de son aveuglement même un inviolable devoir. Sa soumission aux ordres qu'il recevra par la dame de la Motte s'enchaîne au sentiment du profond respect et de la reconnaissance qui vont disposer de sa vie entière ; il attendra avec résignation le moment où la bonté qui rassure voudra bien se mani-

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

fester ; mais en attendant il obéira à tout : tel est l'état de son âme. »

Etat d'âme que Mme de la Motte va s'empresser de mettre en exploitation. Quelques jours sont à peine écoulés depuis la scène du Bosquet que Mme de la Motte fait savoir au cardinal que la reine désire un prompt secours de 50.000 livres pour une famille infortunée. Peu après, c'est une nouvelle demande de 100.000 livres, que le cardinal fait porter à Mme de la Motte par son homme de confiance, le baron de Planta.

La famille infortunée était naturellement Mme de la Motte elle-même.

***

Arrivons au Collier.

Les joailliers de la couronne, Bœhmer et Bassenge, avaient formé depuis des années, en réunissant par toute l'Europe les pierres les plus belles, un *collier* d'une valeur, sinon d'une beauté singulière. Ils avaient insisté auprès de Marie-Antoinette afin qu'elle demandât au roi d'en faire pour elle l'acquisition. C'était le moment où l'on travaillait à refaire la marine française, à composer les escadres qu'illustrera le bailli de Suffren. La réponse de Marie-Antoinette aux joailliers est demeurée célèbre :

— *Nous avons plus besoin d'un vaisseau que d'un bijou.*

Cependant Bœhmer, qui ne parvenait pas à se défaire de son bijou et qui voyait là, immobilisé, un capital considérable, jetait ses plaintes à tous les échos. Elles vinrent aux oreilles de François Achet, procureur général des requêtes, beau-père de Me Laporte, un avocat qui fréquentait chez Mme de la Motte. Celle-ci ne cessait de faire étalage de ses relations avec la reine. Laporte lui parla du *collier*, d'autant que les joailliers avaient promis récompense à celui qui les amènerait à conclure cette affaire.

A entendre parler ainsi de cet incomparable bijou, que l'on désirait faire acheter par la reine, Mme de la Motte conçut le plus audacieux projet. Elle se fait apporter le *Collier* par les bijoutiers : l'écrin est ouvert. Quel éblouissant et féerique scintillement de paillettes lumineuses ! Et Mme de la Motte d'annoncer à Bœhmer et Bassenge que l'affaire sera vraisemblablement et très prochainement conclue par les soins d'un très grand seigneur.

On imagine la suite. Jeanne persuade au cardinal que la reine désirerait faire l'acquisition de ce bijou, mais se trouve pour le moment démunie d'argent et avait le désir que le cardinal en fit l'acquisition pour elle, en secret, jusqu'au jour où elle pourrait le rembourser sans éveiller l'attention du roi, déjà enclin à se plaindre de son goût trop vif pour la parure.

Le cardinal désire cependant un mot d'écrit de la reine, précisant ses intentions ; et Mme de la Motte apporte quelques jours après un projet de contrat, au bas duquel on lit ces mots : « Vu et approuvé, Marie-Antoinette de France ».

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

Ces mots sont tracés de la même écriture que les lettres sur papier à petit liseré bleu, attribué à Marie-Antoinette et dont Rohan n'avait pas mis en doute l'authenticité. Le tout était de la main de Rétaux de Villette qui avait une écriture d'aspect féminin.

Ce contrat est mis sous les yeux du cardinal de Rohan par Jeanne de la Motte, le 29 janvier 1785.

Le *Collier*, de par ce contrat, était acheté par la reine au prix de 1.600.000 livres, payables en deux ans, par quartiers de six mois en six mois ; le premier versement devant être fait par la reine le 1er août 1785.

L'acquisition était faite par l'intermédiaire du cardinal de Rohan, dont la haute personnalité servait de garantie aux yeux des joailliers.

Trois jours après, le 1er février 1785, les joailliers apportent le *Collier* au cardinal, qui, immédiatement, part pour Versailles, où Mme de la Motte a tout arrangé comme pour une comédie.

Nous savons par la scène du Bosquet à quel point elle s'y entendait.

Elle avait arrêté un logement place Dauphine. Le cardinal y est introduit, le soir, à la brune. Il apporte le précieux bijou.

Quelques minutes s'écoulent, on entend les pas d'un homme qui se fait annoncer :

— De la part de la reine !

Mme de la Motte avait dit au cardinal que ce serait Desclaux, valet de chambre de Marie-Antoinette, qui viendrait chercher l'écrin.

Cet homme était encore Rétaux de Villette. Par discrétion, le cardinal s'était retiré au fond d'une alcôve qui se trouvait dans la pièce.

Mme de la Motte remet le bijou au soi-disant Desclaux et, après que ce prétendu valet de chambre de la reine s'est éloigné, le cardinal sort de l'alcôve et prend congé.

***

Voici donc la comtesse de la Motte en possession du magnifique Collier fait des diamants les plus purs et les plus beaux. Dans une misérable cuisine, dont les volets de bois ont été rabattus sur les fenêtres, par Mme de la Motte, assistée de son mari et de Rétaux de Villette, le bijou est grossièrement dépecé, sur une table de bois blanc, à l'aide d'un couteau. Les pierres sont desserties d'une main hâtive et brutale.

Une partie en est vendue en Angleterre par la Motte, une autre à Amsterdam par Rétaux, la troisième partie est échangée à Paris contre des meubles, des chevaux, des voitures, ou montée par différents joailliers en parures diverses pour Mme de la Motte. Celle-ci paie ses dettes en diamants. Et de ce moment elle se lance dans la plus extravagante et étourdissante existence de luxe, de réceptions et de folles dépenses.

Les semaines passent. Le cardinal s'étonne devant Jeanne de Valois

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

de ce qu'à aucune des fêtes ni des réceptions de la Cour la reine ne porte le bijou.

— La reine, lui répond Jeanne, s'est décidée à ne porter le Collier que quand il sera payé — à cause du roi.

Arrive la fin de juillet (le premier versement devait être effectué le 1er août), Mme de la Motte devient agitée, nerveuse. Elle essaie de faire reculer le paiement d'un terme, en apportant, comme venant de la reine, une somme de 35.000 livres pour les intérêts. Les joailliers encaissent les 35.000 livres comme à-compte, mais ne veulent pas entendre parler d'un délai dans le paiement. Elle fait revenir son mari de Bar-sur-Aube ; enfin, le 3 août, elle risque un coup follement audacieux et fait dire brutalement à Bœhmer :

— Vous êtes trompé ; l'écrit de garantie que possède le cardinal porte une signature fausse ; mais le prince, compromis dans l'affaire, est assez riche : il paiera.

Parmi ces manœuvres longues, compliquées, conduites avec tant de suite et d'une main si sûre, c'est ici le coup de maître. Mis dans ce moment, brutalement, en face de la réalité, épouvanté par la perspective du scandale d'un procès certain, le cardinal, qui avait des ressources très grandes, ne devait pas hésiter à payer les joailliers et à étouffer l'affaire. Il n'eût pas hésité, et Mme de la Motte et son mari eussent joui tranquillement du fruit de leur larcin ! Ceci n'est pas une hypothèse ; on a les déclarations du prince de Rohan :

« Il entrait dans les projets de Mme de la Motte, dit-il, de déclarer elle-même que la signature était fausse. Elle se flattait de m'avoir réduit par ses adroites manœuvres à payer le collier sans oser même me plaindre. Et j'aurais certainement pris le parti de m'arranger avec les joailliers, en sacrifiant ma fortune et en employant le secours de mes parents. »

Malheureusement pour Rohan et pour Jeanne de Valois, les bijoutiers, par timidité, n'osent affronter le cardinal. Instruit par son collègue Bassenge, des paroles de Mme de la Motte, Bœhmer, en proie aux plus vives alarmes, court le même jour à Versailles, s'efforçant d'obtenir une audience de la reine. Il ne peut voir que la lectrice, Mme Campan, qui lui dit :

— Vous êtes la victime d'une escroquerie, jamais la reine n'a reçu le Collier.

Le 6 août 1785, Mme de la Motte part avec son mari pour Bar-sur-Aube. Elle se met, avec une surprenante inconscience, à donner des fêtes éblouissantes ; elle est reçue par le duc de Penthièvre au château de Châteauvillain. Le 17 août, dans l'abbaye de Clairvaux habitée par les Bénédictins, elle assistait aux solennités commémoratives de la fête de saint Bernard. Le grand réfectoire aux murs blanchis à la chaux étincelait de lumières. Il était déjà neuf heures du soir. L'abbé Maury, orateur célèbre, qui devait arriver pour prononcer le panégyrique du saint, était en retard. Mais voici un bruit de carrosse

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

roulant au galop de ses chevaux. Maury entre en coup de vent. Il n'est pas assis qu'on lui demande des nouvelles.

— Comment des nouvelles ? Le prince cardinal de Rohan, grand aumônier de France, a été arrêté mardi dernier, jour de l'Assomption, en habits pontificaux, dans la galerie de Versailles, au moment où il sortait du cabinet du roi. On parle d'un Collier de diamants acheté au nom de la reine...

Jeanne était assise entre les robes noires de deux moines et, sur son sein, les diamants resplendissaient.

Brusquement Mme de la Motte se lève, donne ordre d'atteler en hâte et, en compagnie de Beugnot, revient en voiture à Bar-sur-Aube. Avec l'aide de Beugnot elle passa la nuit à brûler des papiers.

Le cardinal fut conduit à la Bastille, où la comtesse de la Motte, arrêtée à Bar-sur-Aube, ne tarda pas à le rejoindre. Celle-ci vit aussitôt le parti qu'elle pourrait tirer des allures bizarres de Cagliostro manœuvrant autour du prince de Rohan et, dès son premier interrogatoire, s'efforça d'égarer sur lui les soupçons, si bien que le malheureux Cagliostro fut arrêté à son tour, ainsi que Rétaux de Villette, la petite baronne d'Oliva, et jusqu'aux moindres comparses du procès: tous furent écroués à la Bastille ; mais le comte de la Motte parvint à se réfugier en Angleterre où il emporta les diamants qui restaient encore du collier dépecé. L'affaire fut mise par le roi entre les mains du Parlement.

En ces dernières années de l'ancien régime, les procès avaient le plus grand retentissements. Les divers plaidoyers étaient imprimés, distribués gratuitement, ou criés dans les rues et vendus au public. Les différents accusés furent défendus par les premiers avocats, dont les mémoires trouvèrent un prodigieux écho. Déjà s'agitaient les passions révolutionnaires. On ne pouvait croire à l'innocence de la reine Marie-Antoinette, de qui l'imagination populaire exagérait les goûts frivoles, le penchant aux bijoux et à la toilette.

Et bientôt les partisans de l'innocence du Cardinal, soutenus par la grande situation qu'occupait la famille des Rohan, devinrent, et par la force même des événements, les adversaires de l'infortunée souveraine. On connaissait leur antagonisme, au moins l'antipathie de la reine pour le grand-aumônier.

L'émotion et l'intérêt produits par les brochures des avocats étaient encore surexcités par les libelles et les pamphlets que l'affaire faisait éclore de toute part. Toutes les têtes s'en mêlaient. Une imprimerie clandestine, blottie dans un fond de cour, rue des Fossés-Saint-Bernard, était entièrement occupée à l'impression des plaquettes relatives à l'affaire du Collier. Elle était dirigée par Louis Dupré, dit Point, *garçon perruquier*. — Figaro était un type de l'époque.

L'instruction étant terminée, le Parlement s'assembla, le 30 mai 1786, pour l'audition des accusés. Le procureur général, Joly de Fleury, demanda que la pièce signée « Marie-Antoinette de France » fût déclarée frauduleusement falsifiée ; il réclama contre le comte

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

de la Motte, contumace, et contre Villette, la peine des galères à perpétuité ; contre la comtesse de la Motte la peine du fouet, la marque au fer brûlant sur les épaules et la détention perpétuelle à la Salpêtrière ; quant au cardinal, l'organe du ministère public conclut que, dans le délai de huit jours, il se rendît à la Grand'Chambre pour y déclarer à haute voix que, témérairement, il avait ajouté foi au rendez-vous du Bosquet ; qu'il avait contribué à induire en erreur les marchands en leur laissant croire que la reine avait connaissance du marché ; qu'il s'en repentait et en demandait pardon au roi et à la reine. Il devait en outre être condamné à se démettre de ses charges, à faire aumône aux pauvres et à se tenir toute sa vie éloigné des résidences royales, enfin à garder prison jusqu'à l'exécution de l'arrêt.

Donnons à présent la physionomie de ces audiences sensationnelles :

Rétaux de Villette ouvrit la série des interrogatoires. Très franchement, il fit l'aveu de la part qu'il avait prise aux intrigues de Mme de la Motte. C'est lui qui avait tracé les mots « *Marie-Antoinette de France* » au bas du fameux contrat.

A Rétaux de Villette succéda la comtesse de la Motte. Elle regarda l'assemblée d'un œil hautain. Elle parla d'une voix nette, sèche, précise. Elle étonna par sa présence d'esprit.

« La femme la Motte, note l'un des assistant, a paru avec un ton d'assurance et d'intrépidité, avec l'œil et la contenance d'une méchante femme que rien n'étonne ; mais elle s'est fait écouter parce qu'elle parle sans l'air d'embarras. Elle s'attachait plus aux probabilités qu'aux faits et surtout à l'impossibilité qui est au procès de montrer des lettres, des écrits et toutes les preuves matérielles qu'on désirerait y voir. »

Mais, subitement, Jeanne de Valois changea de manière. A une question relative à une prétendue lettre de la reine au cardinal, elle répondit qu'elle garderait le silence pour ne pas offenser la reine.

— On ne peut offenser Leurs Majestés, objecta le Président, et vous devez toute vérité à la justice.

Alors elle dit que la lettre en question commençait par ces mots : « Je t'envoie... », ajoutant que le cardinal lui en avait montré plus de 200 à lui écrites par la reine, où elle le tutoyait. A ces mots, parmi les magistrats, ce fut presque une clameur. Quoique la plupart des juges fussent de l'opposition, de tels propos révoltaient leurs consciences d'hommes et de citoyens. Et c'est à peine s'ils purent retenir leur indignation quand la comtesse leur fit, en se retirant, une succession de révérences, avec des sourires provoquants et railleurs.

A peine Mme de la Motte fut-elle sortie qu'on enleva la sellette. Le cardinal fut introduit. Il était vêtu d'une longue robe violette, le deuil des cardinaux. Il était très pâle, très fatigué, très ému.

Il imposait par sa physionomie et par son ton de noblesse, il intéressait « par son air de candeur » et son « courage modeste ». En se retirant, il salua la Cour. Son expression était indéfinissable de lassitude et de tristesse. Tous les magistrats lui rendirent son salut.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

« Le grand banc même se leva, ce qui est une distinction marquée. »

Les juges étaient encore tout impressionnés de cette comparution émouvante, quand fut appelée Nicole d'Oliva. Mais l'huissier revint seul : l'accusée donnait le sein à son nouveau-né. Elle priait humblement Nos Seigneurs du Parlement de vouloir bien patienter quelques minutes, que son fils eût terminé son repas. « La loi se tut devant la nature », lisons-nous dans les procès-verbaux. Les Grand'Chambre et Tournelle s'empressèrent de répondre qu'elles accordaient à la jeune mère tout le temps qu'elle jugerait nécessaire. Enfin, elle entra. Le désordre de sa parure toute simple, ses longs cheveux châtains s'échappant d'un petit bonnet rond, et ses larmes, son trouble, son abandon, rehaussaient sa grâce et sa beauté. Il lui fut d'ailleurs impossible de prononcer une seule parole en réponse aux questions qui lui furent posées. Les sanglots l'étouffaient. Il y en avait là plus qu'il n'en fallait pour convaincre les magistrats de son innocence. Elle se leva et, comme elle se retirait, elle fut accompagnée, dit Mercier de Saint-Léger, des marques de l'intérêt le plus vif.

Enfin paraît Cagliostro. Avec lui la scène change. Il est fier et triomphant dans son habit de taffetas vert chamarré d'or. Il secoue gaîment les tresses de ses cheveux qui lui tombent en petites nattes sur les épaules.

A la première question :

— Qui êtes-vous ? D'où venez-vous ?

— Un noble voyageur, répond-il d'une voix claironnante.

Et, parmi les éclats de rire, tous les fronts se dérident. Il n'attend pas une question nouvelle, mais déjà s'est lancé dans une tonitruante improvisation, racontant l'histoire de sa vie avec des traits abracadabrants, dans un jargon où toutes les langues s'entrecroisent, le latin, l'italien, le grec, l'arabe, des langues qui n'ont jamais existé, et, par moments, un semblant de français. Son air, ses gestes, sa vivacité amusent le Parlement autant que ses boutades. Quand le président lève la séance, il est sur le point de lui adresser des félicitations sur son esprit et de le remercier pour sa bonne humeur.

Le 31 mai 1786 est la séance de l'arrêt. Dès cinq heures du matin, toutes les salles du Palais, les rues avoisinantes, sont bondées de monde ; mais, bien avant cette heure, les accusés avaient déjà été amenés à la Conciergerie dans des voitures séparées. La foule, compacte, est agitée de remous. Les clameurs arrivent par masses successives comme des vagues sonores. Le guet à pied et à cheval de la garde de Paris circule dans le pourtour du Palais.

A l'unanimité des conseillers présents, Mme de la Motte fut déclarée coupable.

Les juges se mirent d'accord sur la condamnation *ad omnia citra mortem*, c'est-à-dire sur la pénalité la plus forte en-deça de la peine de mort. Jeanne de Valois de Saint-Rémy, comtesse de la Motte, fut condamnée, à l'unanimité des voix, à être fouettée à nu sur les épaules,

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

marquée de la lettre V (voleuse), enfermée à la Salpêtrière pour le reste de ses jours et à voir tous ses biens confisqués. Le comte de la Motte fut condamné aux galères perpétuelles, Rétaux à l'exil hors du royaume. Nicole d'Oliva fut mise hors de Cour : c'était l'acquittement avec une nuance de blâme, « attendu, notent les procès-verbaux, que quoique innocente dans le fond, il a été regardé comme juste qu'il lui fût imprimé cette tache pour le crime purement matériel qu'elle avait commis en se substituant à la personnalité de la reine dans une scène d'escroquerie ». Cagliostro fut déchargé de toute accusation.

Quant au cardinal de Rohan, après une délibération qui ne dura pas moins de sept heures, il fut entièrement déchargé de toute accusation, à la majorité de 26 voix contre 22 qui s'étaient prononcées pour le « hors de Cour ».

Pour les acquittés la soirée fut triomphale. Une foule immense se pressait aux abords du Palais. De larges clameurs : « Vive le Parlement ! Vive le cardinal innocent ! », passaient par les rues. Les poissardes de la Halle se tenaient en groupe dans la cour du Mai avec des bouquets de roses et de jasmins. Elles arrêtaient au passage les magistrats qui devaient, bon gré mal gré, se laisser serrer sur leurs fortes poitrines.

Le 2 juin, de grand matin, autour des palais Rohan et Soubise, et rue Saint-Claude, la foule se pressait, compacte. Cagliostro dut se montrer sur la terrasse des boulevards, et le cardinal, bien qu'en bonnet de nuit et en veste blanche, dut apparaître aux fenêtres de l'Hôtel de Strasbourg, par-dessus les jardins : « Vive le Parlement ! Vive le cardinal ! »

L'exécution de la sentence prononcée contre Mme de la Motte eut lieu le mercredi 21 juin, à cinq heures du matin. Elle fut entourée de détails horribles. Jeanne se défendit avec rage, des pieds, des mains, des dents. On fut obligé de couper ses vêtements jusqu'à la chemise. Quand on lui appliqua, au fer rouge, la lettre V sur l'épaule, elle tomba sur l'un des bourreaux et trouva la force de le mordre, à travers la veste, jusqu'au sang ; puis elle s'évanouit.

A la nouvelle de l'acquittement du cardinal de Rohan, la douleur de la reine avait été extrême. Elle était dans son cabinet et pleurait :

— Venez, disait-elle à Mme Campan, sa première femme de chambre, venez plaindre votre reine outragée et victime de cabales et de l'injustice. Mais, à mon tour, je vous plaindrai comme Française. Si je n'ai pas trouvé de juges équitables dans une affaire qui portait atteinte à mon caractère, que pouvez-vous espérer si vous avez un procès qui touche à votre fortune et à votre honneur ?

La reine, et le roi sous l'influence de la reine, n'avaient pu croire et ne croyaient pas encore que le cardinal fût innocent de l'escroquerie.

Erreur qui devait être fatale à la malheureuse souveraine : son attitude confirma l'opinion qui jetait des racines de plus en plus profondes dans l'esprit public : Mme de la Motte disparaissait comme

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

une comparse misérable ; c'est le cardinal qui est coupable, dira-t-on, et, si ce n'est pas lui, c'est la reine. Or le cardinal était innocent. Ajoutez que, après l'incarcération de Mme de la Motte à la Salpêtrière, se produisit, dans l'imagination populaire, le revirement que l'on voit souvent dans ces circonstances. On répétait, en les exagérant encore, les détails horribles de son exécution dans la Cour du Palais de Justice. Puis on dit que, à la Salpêtrière, elle édifiait chacun par sa résignation et par sa piété ; bref, on ne tarda pas, les circonstances du procès s'éloignant, à la regarder comme une martyre. Des âmes douces et sereines, comme la princesse de Lamballe, vinrent la visiter dans sa prison. Et l'erreur encore de Marie-Antoinette, qui persistait à croire à la culpabilité du cardinal de Rohan, partant à l'innocence relative de Mme de la Motte, ne contribua pas peu, par les idées qu'elle répandit dans son entourage, à ce mouvement de l'opinion. Enfin Mme de la Motte s'échappa de la Salpêtrière et parvint à gagner l'Angleterre. Et il n'est pas impossible que la main même de la reine n'ait favorisé cette évasion.

De Londres, Mme de la Motte commença alors son abominable campagne de pamphlets contre la reine. Elle avait pris le vent nouveau et y tournait ses voiles. Voici la Révolution et l'œuvre de calomnie a un épouvantable retentissement.

Nous avons cité le mot de Mirabeau : « *Le procès du Collier a été le prélude de la Révolution* ». Gœthe, après avoir étudié ces événements avec attention, est plus précis encore ; et Napoléon, méditant à Sainte-Hélène sur ces événements tragiques, écrirait :

« *La mort de la reine date de là.* »

FUNCK-BRENTANO.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

ESSAIS AMERICAINS DE

Résistance à la fusion d'une plaque de coffre-fort

en ciment armé (1)

L'invention du chalumeau-coupeur oxy-acétylénique a été particulièrement appréciée par les malfaiteurs qui n'ont pas hésité à tirer profit de sa grande facilité de découper et percer les plaques métalliques presque sans aucun bruit révélateur. Ainsi aujourd'hui, dans la plupart des vols avec effraction dignes de ce nom, les chevaliers de la pince monseigneur suivant le progrès de la science, ont recours à cet appareil qui leur permet de « travailler » rapidement, sans trop s'exposer aux foudres de la justice et se faire envoyer à quelque colonie lointaine pour méditer, sous l'œil vigilant des gardiens, sur les inconvénients de la profession.

Le problème de l'inviolabilité des coffres-forts ayant particulièrement attiré l'attention des banques et établissements de crédit, la *Indended Bar and Concrete Engineering Company*, de Queen Anne's Chambers, à Westminster, a procédé à des essais ayant pour but de déterminer la résistance des coffres-forts en béton armé.

La plaque-éprouvette ayant servi à l'essai était constituée d'une part de béton composé de 1 partie de ciment, 1,75 de sable et 4,25 parties de granite, et d'autre part d'une armature métallique formée de barres spéciales à encoches de 2 centimètres carrés de section qui avait été soumise préalablement à un essai de résistance au feu.

Pour l'essai on a dirigé sur la plaque-éprouvette la flamme d'un chalumeau oxy-acétylénique. Sous l'effet de la chaleur, les silicates qui

(1) Extrait dn *Béton armé* (organe des entrepreneurs-concessionnaires des procédés Hennebique). Août 1912.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

composent le sable ont commencé à fondre en produisant une masse vitreuse comparable au verre. Au bout de 24 minutes on est parvenu à percer à travers l'épaisseur de la plaque un trou de 8,8 cm. de diamètre.

Chaque fois que la fusion du béton mettait à découvert une barre, on lançait, sur l'acier chauffé à blanc, au moyen du chalumeau-coupeur, un courant d''oxygène pur qui provoquait instantanément la fusion du métal.

Du reste tous les autres aciers de même épaisseur, tels que l'acier au nickel, l'acier au nickel-chrome, seraient coupés malgré leur dureté en quelques minutes au moyen du chalumeau-coupeur aussi nettement et avec la même facilité que l'acier ordinaire, grâce à la combinaison chimique qui a lieu et qui est due à la combustion complète de l'acier dans une atmosphère extrêmement riche en oxygène.

Le seul cas où la fusion des plaques présente quelques difficultés est celui dans lequel l'acier se trouve combiné avec du cuivre ou de la fonte.

Ainsi la partie la plus difficile à fondre était le béton, le chalumeau-coupeur étant, comme on le voit, sans action sur le ciment.

L'épaisseur de la plaque-éprouvette de cet essai était de 15 cm. et la perforation du trou avait demandé 24 minutes.

On conçoit aisément les avantages d'un pareil système. Le temps relativement long nécessité pour l'effraction d'un coffre-fort construit en cette matière et le bruit assourdissant du chalumeau spécial nécessaire à cette opératon réduisent au minimum les chances de succès des malfaiteurs qui tenteraient pareille aventure.

Voilà sans doute la solution idéale des caves ou chambres fortes pour toutes les banques, les établissements de crédits et les grandes administrations.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres Association des Centraliens de Lyon

RÉUNION DU 22 FÉVRIER 1913

PREMIER BAL DE L'ASSOCIATION

Si le succès est la récompense de ceux qui eurent l'initiative de lancer et d'organiser cette soirée, on peut dire que la réussite complète du premier bal de l'Association a rempli d'une légitime satisfaction et d'un profond réconfort les promoteurs.

Toutes les grandes Ecoles : Polytechnique, Mines, Centrale, etc. avaient leur bal, désormais le nôtre n'y manquera plus.

Les courageux efforts faits dans cette voie, depuis plusieurs années, ont vu enfin leur épanouissement, et ceci montre que lorsque les dirigeants donnent l'exemple de la décision, les camarades lyonnais, trop souvent indifférents, suivent leur Conseil d'Administration.

Rien ne fut négligé par les organisateurs pour assurer le triomphe de leurs conceptions et ils sont heureux de voir enfin naître une nouvelle tradition, si longtemps attendue, et qui, par de hautes adhésions de plus en plus nombreuses, leur permettra de toujours faire mieux ; la voie est tracée et c'est la loi du Progrès de tendre vers une perfection de plus en plus grande.

Merci aux camarades lyonnais et des environs qui ont contribué à l'éclat de cette fête, merci à leurs familles et à leurs invités.

⁂

A l'heure même où à Paris s'ouvraient les bals de la Saint-Cyrienne et de l'Institut national agronomique, les salons de l'Hôtel de l'Europe, à Lyon, avaient revêtu leur air de fête et des décorations végétales et florales avaient été disposées avec goût par les soins des meilleurs horticulteurs lyonnais.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

Dès 8 h. 30 commencèrent à arriver nos invités qui, au milieu d'un ruissellement de lumière, franchirent le seuil des salons et prirent place pour le concert.

Nous avions été assez heureux d'obtenir le concours des artistes du Grand-Théâtre : Mlle *Miral*, MM. *Aquistapace* et *Sylvani*. Leur éloge n'est plus à faire, et nous remercions M. le Maire de Lyon de nous avoir permis de les entendre chez nous. Nous avions également obtenu le très précieux concours de Mlle *Lefort*, premier prix du Conservatoire, et des musiciens de talent que sont : MM. *Fusy*, pour le violon, *Bagny*, pour le violoncelle et *Rivier*, pour le piano.

Un tel choix d'artistes ne pouvait donner qu'un concert des plus attrayants et nombreux furent les appplaudissements et rappels.

Voici le programme des morceaux qui furent exécutés :

1. *Tannhauser*, (trio pour orchestre)..... WAGNER
   MM. Fusy, Bagny, Rivier.
2. *Nocturne*..... César FRANK
   Printemps nouveau..... Paul VIDAL
   Mlle Lefort.
3. *Benvenuto Cellini*..... DIAZ
   M. Sylvani.
4. *Airs Hongrois* (solo pour violoncelle). POPPER
   M. Bagny.
5. *Cavaleria Rusticana*..... MASCAGNI
   Rondel de l'Adieu..... Isidore de LARA
   Mlle Miral.
6. *Airs Bohémiens* (solo pour violon)..... SARASATE
   M. Fusy.
7. *Les Trois Hussards*..... NADAUD
   Chanson des Heures..... Xavier PRIVAS
   M. Aquistapace.
8. *Les Dragons de Villars* (duo)..... MAILLART
   Mlle Miral, M. Sylvani.
9. *Samson et Dalila* (trio pour orchestre).. SAINT-SAENS
   MM. Fusy, Bagny, Rivier.

En entrant dans la salle chaque dame recevait, avec le programme du concert, un élégant carnet de bal et un odorant bouquet de corsage, roses et œillets. Cette délicate attention surprit agréablement nos gracieuses assistantes.

Après un court entr'acte qui suivit le concert, les premières mesures d'un excellent orchestre symphonique, appelèrent les danseurs. Déjà les présentations étaient faites et les carnets de bal remplis, que les tourbillons de la valse entraînèrent les couples avec entrain.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

La caractéristique de cette fête fut l'élégance, la cordialité et l'intimité. Tous les assistants appartenaient à l'Ecole, soit comme sociétaires, soit comme parents ou relations. Aussi, peut-on dire que ce fut une réunion familiale où dominaient les jeunes épouses de nos camarades. (Toutes sont charmantes, affirmaient les vétérans de l'Association).

Les plus jolies toilettes faisaient ressortir leur grâce et leur beauté, et le coup d'œil était féérique sous les lustres étincelants. De l'avis de toutes les personnes autorisées, *notre Premier Bal a été la plus éclatante des manifestations mondaines lyonnaises de cette saison*, au point de vue du choix rigoureux de l'assistance, des toilettes féminines et du cachet élégant.

Remarquées principalement :

Délicieuse toilette satin rose, recouverte d'une tunique perlée ; superbe toilette tulle perlé de cristal voilé mousseline de soie ; délicieuse toilette vieux rouge voilée de mousseline de soie rose pâle ; toilette charmeuse blanche bordée d'hermine et voilée de tulle parme ; toilette velours ciselé dentelles noires ; satin bleu pâle gaze de soie blanche ; mousseline de soie rose garnie de dentelles ; robe charmeuse bleue application broderies ; velours noir et perles ; tunique d'Alençon ruban nattier, etc., etc.

Au buffet, ouvert à tous nos invités, se distribuèrent les meilleures marques de champagne, les consommations de choix, les pâtisseries diverses.

La première partie du programme des danses était composée comme suit :

1. Polka	11. Two Steps
2. Mazurka	12 Boston
3. Valse	13. Valse
4. Boston	14. Pas de Quatre
5. Smart-Valse	15. Berline
6. Lanciers	16. Smart-Valse
7. Scottish	17. Boston
8. Boston	18. Pas des Patineurs
9. Valse	19. Valse
10. Gavotte du Pas de Quatre	20. Lanciers

La Gavotte du Pas de Quatre, en particulier, fut magnifiquement exécutée par tous les quadrilles et charma les yeux de l'assistance spectatrice.

Le plus franc plaisir et la meilleure animation ne cessèrent de régner et l'on voyait les camarades heureux et quelque peu étonné d'une réussite qu'ils ne pouvaient supposer aussi brillante pour un premier essai.

La Commission avait aussi fait de son mieux à ce sujet, en imposant à l'orchestre de premier ordre, composé des premiers sujets du Grand-Théâtre, les titres des morceaux à exécuter.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

C'est ainsi que successivement au cours de la soirée on entendit comme répertoire :

Bostons : Fremito d'Amore, Sphinx, The Quaker Girl, Enigme, Nos Vingts ans, Laisse-moi rêver, Tu ne sauras jamais, Je vous aime et j'en meurs, etc.

Valses : Brises marines, Ondine, Bonheur qui grise, La Veuve Joyeuse, Le Soldat de Chocolat, La Divorcée, Rêve de Valse, Princesse Dollar Espana, etc.

Two steps : London exhibition, On arrive, Le rêve passe, etc.

Cette exécution de morceaux connus et entraînants fut un important facteur pour l'atmosphère de cordialité qui ne cessa de régner.

A 2 heures du matin l'orchestre se tut et les valseurs s'acheminèrent vers les salons, où furent servis des soupers par petites tables. On se groupa au mieux de ses sympathies et, durant une heure, une collation familiale, agrémentée des meilleurs vins et de fines conversations, réunit les assistants et acheva de rendre intimes les connaissances ébauchées.

Puis l'orchestre reprit sa tâche pour la seconde partie du programme composé à peu près de la même façon que la première partie, quant aux variétés de danses, et ce ne fut qu'à 5 heures 30 que les dernières mesures de la valse finale, terminant la joyeuse farandole, rappelèrent que l'aube était déjà levée et que le premier bal était terminé.

Voici la liste complète des assistants.

M. Florent, chef du secrétariat particulier de M. le Préfet, Délégué officiel.

M. Ancel, Président du Conseil d'Administration de l'Ecole.

Mme Robatel et *M. Tobie Robatel* (1867) Ancien Président de l'Association des Anciens Elèves et Administrateur de l'Ecole, Membre de la Chambre de Commerce, *Mlles Robatel* et *M. Georges Robatel, M. Monot.*

Mme B. Buffaud et *M. Jean Buffaud* (1888), Ancien Président de l'Association des Anciens Elèves et Administrateur de l'Ecole.

De la famille de *M. Vertieux* (1863) excusé, Ancien Président de l'Association des Anciens Elèves et Administrateur de l'Ecole : *Mme Prelle, Mme A. Prelle* et *M. A. Prelle, Mlles Marthe* et *Blanche Prelle.*

Mme Perrin, M. A. Perrin, Membre de la Chambre de Commerce, et *Mlle Perrin.*

Mme Rigollot et *M. Henri Rigollot*, Directeur de l'Ecole.

M. C. Limb et *M. H. Weill*, Professeurs à l'Ecole ; *M. Albert Offret*, membre honoraire de l' Association et professeur à l'Université de Lyon.

Parmi les familles du Conseil d'Administration de l'Association :

M. H. La Selve (1865), Président, et *M. P. La Selve.*

Mme Backès et *M. Léon Backès* (1895), Vice-Président.

M. Brun (1885), Trésorier, et *Mlle Brun.*

Mme P. Lachat et *M. Andre Lachat* (1905), Secrétaire.

Mme et *M. Marc*, et *M. Joannès Marc* (1905), Secrétaire-Adjoint.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

De la famille de *M. Naylies*(1872), excusé : *Mme Maurice Mignon* et *Mme Louis Mignon.*

M. Louis Commandeur (1878).

Mme Rigollet et *M. Claudius Rigollet* (1892).

Mme de Nantes et *M. Edmond de Nantes* (1908), *M. H. de Nantes.*

Et parmi nos camarades et leurs familles :

M. Jacques Martin (1864).

Mme Serve-Briquet et *M. Jules Serve-Briquet* (1866), *M. Jean Serve-Briquet* (1901).

M. Paul Guigard (1868).

De la famille de *M. Mistral* (1879), excusé : *Mme Chatillon, Mlle Marie-Louise Chatillon* et *M. Louis Chatillon.*

M. Luc Court (1883).

M. Alphonse Berger (1886) *Mlle Dulac, Miles Loras* et *M. J. Bouteille.*

Mme Cochet, M. Claude Cochet (1888) et *Mlle Cochet.*

Mme Gelas et *M. Maurice Gelas* (1889).

Mme Cabane et *M. Paul Cabane* (1893).

Mme Berthier et *M. Antoine Berthier* (1895).

Mme Dumont et *M. Alexandre Dumont* (1896).

Mme Magnin et *M. Paul Magnin* (1897).

Mme Bornet et *M. Paul Bornet* (1897).

M. Louis Gontard (1897).

M. Marcel Culine (1897), *Mlle A. Verne.*

M. Ambroise Revillon (1897).

Mme Aubert et *M. Joseph Aubert* (1897).

M. Jaubert (1899).

De la famille de *M. Marcel Vibert* (1902), excusé : *Mme P. Vibert* et *M. Paul Vibert, Mme M. Vibert* et *M. Maurice Vibert.*

M. Alexandre Rey (1902), Délégué par le Groupe de Paris.

M. François Giraud (1902), de Saint-Etienne.

M. Emile Guirand, frère de notre camarade de 1902.

Mme Louis et *M. Claudius Louis* (1903), *Mme Dumaine* et *Mlle E. Dumaine.*

Mme Francillon et *M. Adolphe Francillon* (1903).

M. Auguste Pouchin (1904).

Mme Duvillard et *M. Joseph Duvillard* (1904), *Mme Tronchon* et *M. Tronchon.*

Mme Alliod et *M. Eugène Alliod* (1905), *Mme Bérard* et *M. Francisque Bérard, Mme Augis* et *M. Alphonse Augis.*

M. Guillaume Malterre (1905).

M. Martial Seguin (1905).

M. Jean Michel (1905).

M. Francisque Pélissé (1905).

De la famille de notre camarade *Dalbanne* (1905), excusé : *M. Vinay.*

Mme Savy et *M. Henry Savy* (1906).

M. Etienne Chevassu (1906).

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

M. Henri Allaigre (1906), *Mme Allaigre* et *M. Charles Allaigre.*

Mme Espié et *M. Espié* (1906), de Grenoble.

M. Daniel Martin (1906), de Bourg ; *Mme Lerat, M. Lerat* et *Mlles Lerat.*

Mme Bret-Charbonnier, mère de notre camarade de 1907, excusé.

Mme Domenach et *M. Jean Domenach* (1907), de Vienne, *M. Robin* et *M. Louis Domenach.*

M. Charles Remontet (1907), *M. Francisque Brosse* (1907).

M. Jules Cozon (1908), *M. Gilbert Giraudier* (1908), *M. André Galle* (1908), *M. Léon Rojon* (1908), *M. Henri Vieillevigne* (1908), *M. Jean Laplace* (1908).

De la famille de notre camarade *Schmeider* (1909), excusé : *Mme Schmeider* et *Mlles Schmeider.*

Mme Faure, Mlle Faure et *M. Auguste Faure* (1910).

M. Charles Tranchant (1910), *M. Henri Odouard* (1910) et *M. Charles Ecochard* (1910).

M. Pierre Bougerol (1911), *M. Jules Charvolin* (1911), *M. Georges Palanchon* (1911), *M. Christophe Bonnard* (1911).

M. Jean Sourisseau (1912), *M. François Chamussy* (1912) et son frère, *M. Charles Cancalon* (1912), de Roanne, *M. François Carrier* (1912), *M. Félix Michel* (1912) et *M. David Santini* (1912).

M. Auguste Gibaudan, Délégué des Elèves de l'Ecole, *MM. Charles Chappelet, Joannès Suarez, André Frèrejean*, élèves à l'Ecole.

Parmi les personnes ayant répondu aux invitations particulières faites par nos camarades, parmi leurs relations :

M. Dessirier, Ingénieur en chef du P.-L.-M., *Mlle Dessirier* et *M. Dessirier.*

M. Léon Chapuis, Industriel, et *Mlles Chapuis.*

Mme Barraud et *M. J. Barraud*, Directeur des Tanneries Lyonnaises, et *Mlle Barraud.*

M. Laurent, Ingénieur de la Société Alsacienne, et *Mlles Laurent.*

Mme Mouratille et *M. Mouratille*, Constructeur.

Mme Ledru et *M. Ledru*, Ingénieur-Chimiste.

Mme Tallins et *M. Tallins*, Directeur du Journal du Bâtiment, *Mlles Louise* et *Suzanne Tallins.*

Mme Thaite et *M. Thaite*, Entrepreneur, et *Mlle Thaite.*

M. E. Canque, Entrepreneur.

M. G. Robert, Avocat.

M. Cumin, Editeur, et *Mlle Cumin.*

Mme Lignon et *M. Lignon*, Négociant.

Mme Chaboud et *M P. Chaboud.*

M. Rolland, Pharmacien.

Mme Farjot et *Mlle Farjot.*

Mme Rivier, Mlle de Mena, M. Drevet.

Mme Lefort et *Mlle Lefort.*

Mme Brunot, M. Brunot, associé d'agent de change et *Mlle Brunot.*

Mme Duvernay et *Mlle Duvernay*, de Villefranche-sur-Saône.

Mme Brunet.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

Mme Péricaud et *Mlle Péricaud.*
Mme Seyvet, Mlle Jeanne Seyvet et *M. Jean Seyvet.*
Mlle L. Mulet, M. F. Mulet et *M. P. Mulet.*
Mme Kopp, M. L. Kopp et *Mlle Kopp.*
Mme Fugier et *Mlle Fugier.*
Mme Dumalle et *Mlle Dumalle.*
M. L. Rambeaud et *Mlle Rambeaud.*
Mme Charvet et *Mlle Charvet, M. Charvet.*
M. Benoît, Mlle Benoît et *Mlle Meysson.*
Mme Mestrallet et *M. Mestrallet.*
M. Pierrot, neveu du surveillant général de l'Ecole.
M. Pic, fils du professeur de la Faculté de Droit.
M. Livet, M. Garry, M. Drouot.
M. Gerbe, directeur d'usine de Produits chimiques.
M. Boysson d'Ecole, M. Marius Roux, M. Tony Roux, M. A. Boyer, M. L. Bonvalot, M. Clayette. M. H. Girier, M. Richard, M. Péroud, M. Régnier.

Nous ne saurions mieux faire en terminant ce compte rendu que de remercier tous nos invités en leur donnant rendez-vous pour le *dernier samedi de février 1914*, pour assister à notre second bal, qui deviendra, comme notre banquet annuel de novembre, traditionnel à l'Association.

Nos remerciements iront également à la Presse lyonnaise qui a bien voulu mettre les colonnes de leurs périodiques à notre disposition pour annoncer notre fête et en rendre compte à leurs lecteurs.

La Commission du Bal prie les camarades ou les personnes qui auraient quelques critiques à formuler sur l'organisation de la soirée de bien vouloir lui en faire part directement afin que l'on puisse en tenir compte dans l'avenir.

---

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

CHRONIQUE

Echos du Conseil d'Administration.

Réunions du Conseil

Séance du 18 février 1913. — Onze membres sont réunis sous la présidence de M. *La Selve*. La séance ouverte à 8 h. 30 est close à 10 h. 45.

Le Conseil délibère : par application de l'art. 7 des statuts :

1° Sur la demande d'admission comme membres honoraires de MM. *Beaujard*, *Charlet* et *Dépré*, professeurs à l'Ecole. Ces demandes sont agréées et le Conseil adresse à ces Messieurs ses remerciements les plus vifs pour la sympathie dont cette souscription à notre œuvre est la preuve.

2° Sur la demande d'admission comme membre honoraire à vie de M. *Burel*, professeur à l'Ecole. Le Conseil adresse ses remerciements les plus chaleureux pour ce concours si précieux à notre Société.

Par application de l'art. 8 des statuts :

Le Conseil accepte la demande comme membre titulaire de l'Association de M. *Régis Joya*, constructeur à Grenoble, qui a débuté à l'Ecole en 1882 et que des circonstances imprévues ont obligé de se retirer avant la fin de ses études. A l'unanimité, M. *Régis Joya* est agréé membre titulaire et notre nouveau camarade prendra rang parmi ses collègues de la promotion de 1884.

Le Conseil :

1° Rejette les demandes d'insertion d'annonces proposées pour le Bulletin qui n'ont pas un caractère nettement industriel.

2° Nomme les membres du Conseil, chargés de représenter l'Association aux cérémonies nuptiales de nos camarades *Grandjean* (1906) et *de La Rochette* (1902).

3° Adresse ses condoléances à la famille de notre camarade *Blot* (1910) décédé à l'âge de 22 ans, dans des circonstances si malheureuses.

4° Approuve sans réserve toutes les dispositions prises par la Commission du Bal pour l'organisation de la soirée du 22 février.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

Séance du 10 mars 1913. — La séance est ouverte à 6 h. 30.

Douze membres sont présents sous la présidence de M. *La Selve.*

Le Conseil :

1° Approuve le procès-verbal de la séance du 18 février 1913.

2° Approuve le rapport de la Commission du Bal.

3° Donne aux membres de la Commission du Bal, quitus complet et définitif pour leur gestion financière de la souscription à la soirée du 22 février.

4° Vote des félicitations à la Commission du Bal pour le travail fourni pour l'organisation du Bal et dont la succès a couronné l'œuvre.

5° Le Président, M. *La Selve*, devant aller à Paris s'entendra avec notre camarade *Bethenod* sur la date et les détails d'organisation de la réception scientifique que notre Association lui prépare à Lyon. Le Président verra également le délégué du groupe de Paris pour se rendre compte de la marche du groupe parisien.

6° Décide d'organiser quelques visites d'usines dans Lyon, les dimanches matin. Des autorisations de visite seront sollicitées auprès de qui de droit, pour les usines et chantiers ci-après :

a) Usine à Gaz et Nouvelle Station Centrale Electrique de la Mouche.

b) Nouveaux abattoirs.

Après discussions de quelques questions secondaires, la séance est levée à 7 h. 35.

Le Secrétaire : A. LACHAT.

Le Président : H. LA SELVE.

Nos invitations

Nous avons remarqué le samedi 8 mars, parmi les invités de M. le Préfet du Rhône, de nombreux administrateurs, professeurs ou ingénieurs de notre Ecole, qui représentaient notre Association au *Bal de la Préfecture.*

Parmi nos camarades reconnus citons : MM. *Robatel*, *Buffaud*, *Backès*, *Brun*, *Lachat*, *Gelas*, *Bourgeois*, *Cochet*, *Magnin*, *Duvillard*, *Seguin*, *Allaigre*, *Domenach*, *Rojon*, *Laffin*, *Bonnard*, *Giraudier*, *Faure*, *Sourisseau*, *Vachon*, etc.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

Réunion de Commission

Séance du 1er mars 1913. — La Commission du Bal s'est réunie le 1er mars, pour arrêter les comptes définitifs à soumettre à la première réunion du Conseil et établir le rapport moral et financier de la fête du 22 février, qui a eu les plus heureux résultats à ce double point de vue.

Avant de clore sa mission, la Commission tient à remercier tous ceux qui ont contribué à l'éclat de cette fête par leur présence et celle de leurs familles.

Merci aux personnes lointaines qui ont répondu à notre invitation; le compte rendu du Bal indique en effet les adhésions de familles de camarades de Bourg, Vienne, Grenoble, Saint-Etienne, Roanne, Dijon, Besançon, etc.

Nous devons ici remercier en toute gratitude tous ceux qui se sont associés à notre tâche.

En première ligne notre imprimeur, M. *Legendre*, membre honoraire de notre Association, qui a bien voulu nous offrir nos carnets de Bal, d'un remarquable cachet artistique.

Ensuite tous les administrateurs, professeurs ou camarades, qui en s'excusant de ne pouvoir assister à la Fête, ont bien voulu souscrire des cartes.

Que leur modestie ne nous en veuille pas de les citer, les beaux gestes doivent servir d'exemple !

Remercions donc de tout cœur : M. *Louis Lumière*, MM. *Mathieu*, *Charlet*, *Dulac*, *Courbier*, *Clémencin*; MM. *E. Aublé*, *G. Dulac*, *A. Girardon*, etc., et beaucoup d'autres, dont l'anonymat nous a laissé perplexe.

Cet élan nous a fait triompher de toutes les difficultés et nous sommes heureux d'avoir pu, au dernier moment, en plus de nos prévisions:

1° Augmenter le nombre des artistes de notre Concert d'une unité.

2° Offrir à tous nos invités, le *Buffet complet avec champagne*.

3° Offrir des bouquets de corsage aux Dames.

La Commission remercie également collectivement les auteurs de nombreuses lettres et témoignages de sympathie et de félicitations qu'elle a reçues. Ceci prouve que sa tenacité dans la conception d'organisation a rencontré auprès de vous le meilleur accueil.

Il suffisait d'avoir la volonté pour réussir et, avant de se séparer, la Commission tient à vous témoigner sa vive reconnaissance de l'avoir soutenue dans son initiative.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

Bibliographie des Anciens Eleves.

Le Mois Scientifique et Industriel n° 161, janvier 1913, page S-46 sous le titre :

Lamy G.

S. 69-48971. —Le Monoplan Morane Saulnier (1912 Lyon). Bulletin de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Centrale Lyonnaise, n° 100, août, pages 68 à 77 (1800 mots environ, 6 figures), 2 francs.

Il reproduit figures et article del'insertion citée de notre camarade de 1907. Nos remerciements au M. S. I. et nos félicitations à notre ami, pour l'intérêt trouvé à cette publication.

Distinctions honorifiques.

Nous sommes heureux de la distinction honorifique qui vient d'être décernée à notre ami et camarade *Emile Louche-Pelissier* (1897), fabricant de carton à Vizille, dont la boutonnière se trouve aujourd'hui fleurie par la rosette d'officier de l'Ordre du Nicham Iftikar.

Cette distinction méritée est le couronnement de l'œuvre entreprise, par notre camarade, de faire connaître dans notre pays de protectorat les produits de sa fabrication.

La dernière promotion du Mérite Agricole a également récompensé de la Croix de Chevalier, l'apôtre de la Houille Blanche qu'est M. *E.-F. Côte,* membre honoraire à vie de notre Association et Professeur à l'Ecole, pour ses multiples travaux hydrauliques.

Nos meilleures félicitations aux nouveaux promus.

Adhésion de Membre titulaire à vie

Nous sommes très heureux de témoigner, par la voie du Bulletin, notre reconnaissance à notre jeune camarade *Joannès Gindre* (1912) qui a bien voulu souscrire comme *membre titulaire à vie*, dès sa sortie de l'Ecole.

Cet exemple mérite d'être signalé et suivi, car il libère, une fois pour toutes, les adhérents de tout souci relatif au versement annuel de la cotisation. Il leur assure l'envoi permanent de toutes communications émanant de notre société, c'est-à-dire le Bulletin mensuel, les invitations aux soirées, banquets, bals.

Nous rappelons que tous les anciens élèves de l'E. C. L. peuvent s'inscrire sur la liste des membres de notre Association et qu'ils peuvent se libérer de leur cotisation annuelle par un versement unique de 200 francs. Ils deviendront ainsi membres titulaires à vie. (Article 24 de nos statuts).

Nous engageons donc vivement nos amis, et particulièrement les jeunes, à suivre cette pratique qui ne peut qu'être profitable à leurs intérêts.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

Admission à la Compagnie P.-L.-M.

Nous nous faisons un plaisir d'insérer la lettre suivante que nous communique *M. Rigollot*, directeur de l'E.C.L. Elle nous montre l'estime que professe pour les anciens élèves de notre Ecole, le personnel supérieur de cette imposante Compagnie de chemins de fer. Nous sommes en droit de croire qu'un grand nombre de nos camarades sauront profiter de ces avantages particuliers et qu'ils suivront en cela l'exemple de leurs aînés qui, par leur travail acharné, sont arrivés à des postes élevés et enviables.

CHEMINS DE FER
DE PARIS A LYON
ET A LA MÉDITERRANÉE

MATERIEL
20, boulevard Diderot
PARIS (XIIe)

Paris, le 1er février 1913.

A Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'Ecole Centrale Lyonnaise, 16, rue Chevreul, à Lyon.

Monsieur,

Par ma lettre R-2181 du 1er décembre 1908, j'ai eu l'honneur de vous donner les conditions auxquelles pourraient être embauchés les Elèves diplômés de 1re classe de l'Ecole Centrale Lyonnaise sortis dans les trois premiers, et qui se destinent au Service du Matériel.

Après nouvel examen, j'ai décidé que tous les Elèves diplômés de 1re classe qui désireront entrer au Service du Matériel seront embauchés comme ouvriers aux prix de journée :

de 5 fr. 50 à Paris et Villeneuve-St-Georges,
5 fr. 25 à Oullins et Marseille,
5 fr. 00 à Dijon, Arles et Courbessac.

Des augmentations trimestrielles peuvent être accordées pendant leur temps de présence aux Ateliers, aux Eleves qui donnent satisfaction par leur travail et leur conduite.

En passant au Bureau des Etudes, à Paris, si la durée de leurs services n'atteint pas encore une année, ils seront nommés stagiaires (dessinateurs) au prix de journée de 6 fr. 65. Après une année de présence à la Compagnie, ceux qui auront donné satisfaction seront classés dans leur emploi au traitement annuel de 2.200 fr.

Les anciens Elèves qui passeront au Bureau des Etudes après une année de présence accomplie aux Ateliers comme ouvriers seront nommés de suite Dessinateurs classés au traitement annuel de 2.200 fr.

Je vous serais très obligé de vouloir bien faire connaître ces nouvelles conditions aux Elèves de l'Ecole Centrale Lyonnaise qu'elles intéressent.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ingénieur en Chef du Matériel :
Signé : PRIVAT.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

Réunions hebdomadaires. — Février 1913.

Etaient présents à la Réunion du 1er février : MM. *Janin* (1882), conseiller de service, *Cestier*, *Michel*, *Pugnet*, *Malterre*, *Alliod*, *Lachat*, *Marc* (1905), *Berthier* (1906), *Giraudier* (1908), *Faure*, *Tranchant* (1910), *Boissier* (1911) *Wojcik*, *Chaine* (1912) : 15 assistants.

Etaient présents à la réunion du 8 février : MM. *Pallordet* (1894) : conseiller de service, *Michel*, *Cestier*, *Marc*, *Lachat*, *Pugnet*, *Malterre* (1905), *Berthier* (1906), *Chifflot*, *Paget*, *Vialette*, *Guillot* (1907), *Giraudier*, *Pasquet* (1908), *Gourdon*, *Faure* (1910), *Boissier* (1911) : 17 assistants.

Etaient présents à la réunion du 15 février : MM. *Naylies* (1872), conseiller de service, *Rigollet* (1892), *Jaubert* (1899), *Serve-Briquet* (1901), *Marc*, *Michel*, *Lachat*, *Cestier*, *Malterre*, *Pugnet* (1905), *Chifflot* (1907), *Niboyet* (1909), *Vannot*, *Faure* (1910), *Bonnard* (1911), *Mouchet*, *Sourisseau*, *Carrier*, *V. Magnin*, *Rivoire*, *Lepinois* (1912) : 21 assistants.

Réunion du 22 février : *Soirée-Concert et Premier Bal* (Voir compte rendu page 21).

Décès.

Notre sympathique camarade *Pierre Bicot* (1906), ingénieur représentant à Lyon, a été cruellement éprouvé par le décès de sa mère. Nos plus affligées condoléances.

Nous avons annoncé dans le Bulletin n° 106, la perte affectant notre camarade *Léon Gerin* (1872). Une erreur d'impression nous a fait mettre décès de son épouse. En cette triste circonstance c'est de sa mère qu'il s'agit.
Nous le prions d'accepter nos excuses pour cette erreur involoniaire.

Notre si excellent camarade *Léon Huvet* (1905) vient d'être douloureusement éprouvé par la mort de son père. L'Association doit à sa mémoire une part de reconnaissance, car c'est sur son initiative, jointe à la haute estime dont il jouissait auprès du personnel supérieur de la Compagnie P.-L.-M., que le Conseil d'Administration de l'Ecole a entrepris en 1904, avec succès, les démarches devant aboutir à accorder aux Anciens Elèves de l'E.C. L. diverses prérogatives pour les services de la traction, réservées jusque là à certaines Ecoles de l'Etat. Nos sincères condoléances à sa veuve et nos affectueuses sympathies à son fils.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

Nous enregistrons aussi avec tristesse le décès de notre jeune camarade *Pierre Blot* (1910) caporal au 99e régiment d'infanterie, à Lyon, si cruellement enlevé, à l'âge de 22 ans, à l'affection des siens, et à l'amitié de ses collègues. — Que ses parents veuillent bien accepter les condoléances émues des membres de notre Association.

Notre carnet de deuil s'est encore complété le 24 février dernier du nom de notre regretté camarade *Léon Capitaine* (1878), ancien fabricant de papiers à Fures, près Tullins (Isère). — Notre Association était représentée à ses funérailles par M. *Louis Commandeur*, membre du Conseil, qui a présenté à sa veuve et à ses enfants nos respectueuses condoléances.

Enfin, quelques camarades ont conduit à sa dernière demeure, le samedi 1er mars, leur collègue *Gustave Nérard* (1897) fabricant de produits chimiques à Pierre-Bénite (Rhône), décédé à Lagnieu (Ain), après une courte maladie. — Nous présentons à sa famille et à son associé, notre camarade *Joseph Lunaut* (1901), l'assurance de notre cordiale sympathie dans ce deuil cruel.

Naissances.

Madame *René de la Boulaye* et notre camarade (1907), ingénieur à la Compagnie du gaz d'Angers, sont heureux de nous faire part de la naissance de leur fils *Gaston*. — Nos meilleurs souhaits pour le gentil bébé.

L'heureuse naissance de leur fils *René* vient de réjouir notre camarade *Pierre Guillaume* (1906), directeur de la Société « Le Centre Electrique » à Saint-Amand-Montrond (Cher), et Mme. — Sincères félicitations aux heureux parents.

Nous ajoutons à ces naissances, celle de *Raymond Girod*, fils de Mme et de notre camarade *Pétrus Girod*, mécanicien à la Compagnie P.-L.-M. à Ambérieu (Ain). — Compliments à papa et maman.

Mariages.

Nous joignons nos vœux à ceux présentés au nom de notre Association par M. *La Selve*, lors de la bénédiction nuptiale donnée à notre camarade *Marius Grandjean* (1906), commis à l'inspection de la Cie des chemins de fer P.-L.-M. à Chambéry, et à Mademoiselle *Louise Gabrielli*, le 19 février dernier.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

Exposition internationale de Lyon en 1914.

Nous signalons à tous nos membres que M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie a accepté le haut patronage de l'Exposition que la ville de Lyon se propose d'ouvrir du 1er mai au 1er novembre 1914. Cette manifestation grandiose doit affirmer la réputation de Lyon dans le monde entier et nous espérons voir figurer en première ligne un nombre imposant de nos camarades.

Cette Exposition devra porter sur tout ce qui constitue de nos jours « *la Cité Moderne* ». Nos camarades pourront se procurer à la mairie de Lyon ou à la Chambre de Commerce tous les renseignements complémentaires pour leur admission et conditions d'exposition.

Pour notre cadre bornons-nous à signaler qu'elle comprendra 42 sections groupant la totalité de ce qui doit faire la vie moderne.

Parmi ces sections, celles où nous comptons voir nos camarades se distinguer sont celles de : Voirie, transports, eaux potables, égouts et purification des eaux usées, évacuation des résidus solides, habitation et architecture, lumière, ventilation, chauffage, réfrigération, électricité, téléphones, etc., etc.

Il sera annexé également « l'Exposition lyonnaise des autres industries locales » où nous engageons nos camarades à montrer leurs soieries, leurs automobiles, leurs carrosseries, leurs tanneries, etc.

Cette Exposition couvrira 26 hectares, dont 10 hectares couverts, dans les nouveaux abattoirs dont les travaux seront terminés à cette date et qui ne seront pas encore livrés à leur destination.

Nous souhaitons donc bonne chance à notre Association en cette circonstance et espérons que parmi leurs concurrents, les Anciens Elèves, dont la plupart seront sur place cette fois, se tailleront une légitime part de succès et nous formons à leur égard des vœux de nombreux grands prix, médailles, diplômes ou hors concours. Il est temps de s'y préparer.

Admission d'un nouveau membre

Dans sa séance du 18 février le *Conseil* a eu à statuer sur la demande formulée par M. *Régis Joya*, industriel à Grenoble (Isère), sollicitant son admission comme *membre titulaire* de notre Association. Conformément à l'article 8 des statuts, le *Conseil* décide de prendre en considération cette demande : des raisons majeures ayant empêché M. *Régis Joya*, de terminer sa troisième année d'études.

Nous présentons nos souhaits de bienvenue à ce nouveau camarade qui prendra rang parmi ses collègues de la promotion de 188.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

Changements d'adresses et de positions

Par application de la délibération du Conseil en date du 27 décembre 1912, il est rappelé que tout changement d'adresse devra parvenir à : M. le Secrétaire de l'Association, 24, rue Confort, à Lyon, accompagné d'une somme de 0 fr. 50 pour couvrir les frais de réimpression des bandes d'envoi.

Il ne sera tenu aucun compte des changements d'adresses, qui ne satisfairont pas à cette condition.

Promotion de 1886. — BALAS François, chef de la fabrication des vernis gras aux Usines Ch. Lorilleux et Cie, à Puteaux (Seine). Domicile : 173, rue de la République, Puteaux.

Promotion de 1888. — BOURLIN Marius, ingénieur-représentant d'usines métallurgiques (fonderies, aciéries...) Bureau : 6, quai de Retz, Lyon. Téléphone : 24-45. Domicile : 4, Grande-Rue, à Saint-Genis-Laval (Rhône).

Promotion de 1890. — FAVRE André, ingénieur de l'Usine de produits chimiques de la Société de St-Gobain, à St-Benoit (Vienne).

Promotion de 1897. — JAY Georges, ingénieur à Saillans (Drôme).

Promotion de 1904. — ISAAC Paul, ingénieur, 12, quai des Brotteaux, Lyon.

Promotion de 1905. — DE LAFORTE François, Compagnie P.-L.-M., boulevard Jacopin, Brioude (Haute-Loire).

Promotion de 1907. — FAURE Jean, dessinateur à la Compagnie P.-L.-M., service de la voie, 9e arrondissement, à Grenoble (Isère). Domicile : 4, place Morel, Lyon.

— — LHUILLIER Claude, ingénieur aux Etablissements Schneider et Cie (Service du matériel et gros outillage). Le Creusot (S.-et-L.). Domicile : 9, rue d'Aiguebelle, Le Creusot.

— — PARISE Joseph, ingénieur à la Société béthunoise d'éclairage et d'énergie, à Saint-Omer (Pas-de-Calais). Domicile : 20, place Victor-Hugo, à St-Omer.

Promotion de 1908. — BORDAS Louis, doreur, argenteur, bronzeur, nickeleur sur tous métaux, 66, rue de la Fontaine-au-Roi, Paris. Domicile : 2, rue Juliette-Dodu, Paris.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

Promotion de 1912. — IZARN Albert, sapeur au 5e régiment du Génie compagnie 21-1 à Versailles (Seine-et-Oise). Domicile : Place du Peuple, Saint-Etienne (Loire).

— — MARTINOD Claude, dessinateur aux Etablissements Schneider et Cie, Le Creusot (S.-et-L.) Domicile : Hôtel Terminus, Le Creusot.

ARCHIVES DE L'ASSOCIATION (*suite*)

Pour permettre de suivre avec plus de facilité l'ordre des mutations survenues dans l'Administration de l'Association, nous annexons ci-après un tableau chronologique des conseils depuis la fondation de notre Société.

Documents d'Archives. — Année 1890. — Nous sommes en pleine période des démarches concernant le service militaire d'une année, aussi notre Société commence à s'affirmer de plus en plus en élevant la voix pour défendre les droits de l'Ecole. Le Conseil signale les efforts en cours dans cette voie, mais prévoit une réalisation non encore prochaine. Le Conseil rapporte aussi sur la question de Reconnaissance d'Utilité publique, retardée par les formalités de l'Administration.

L'Assemblée générale réunit 70 membres présents et 88 représentés, sur 290 sociétaires que nous comptions à cette époque. L'Assemblée vote la Reconnaissance d'Utilité publique et donne pouvoir à MM. *Verzieux* et *Serve-Briquet* pour faire les formalités nécessaires.

L'encaisse est de 22.436 francs.

Le Conseil renouvelable voit le début de la présidence de M. *Robatel.* A la vice-présidence est appelé M. *P. Lachat**, père de notre secrétaire actuel.

Le Banquet annuel est très fréquenté, il en sera ainsi désormais chaque année.

Comme fait divers de l'année, on note les distinctions honorifiques de nos camarades *L. Picard* et *P. Arthaud* et le remarquable discours de M. *Mathey**, doyen des professeurs, prononcé le 4 août 1890, sur l'*Etude des Mathématiques.* Publié sur l'Annuaire 1890 nous l'avons reproduit en 1906 sur notre Bulletin mensuel n° 32 ; il est toujours d'actualité et d'excellent conseil.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

Tableau Chronologique des Bureaux du Conseil d'Administration
depuis la fondation de l'Association

Années	Présidents	Vice Présidents	Trésoriers	Secrétaires	Archivistes
1866	J. Vachon *	J. Martin	A. Gérard	H. La Selve	
—	—	—	—	—	
1875	J. Vachon *	P. Arthaud	C. Champenois	L. Variot *	
1876	—	—	—	—	
1877	L. Picard	—	—	—	
1878	—	—	—	—	
1879	J. Vachon *	—	—	—	
1880	—	—	—	—	L. Guinand *
1881	P. Arthaud	B. Verzieux	—	—	—
1882	—	—	—	—	—
1883	J. Vachon *	—	—	—	—
1884	—	—	—	—	—
1885	P. Arthaud	—	H. La Selve	—	—
1886	—	—	—	—	—
1887	B. Verzieux	T. Robatel	—	—	—
1888	—	—	—	—	—
1889	P. Arthaud	—	—	—	H. Supéry
1890	—	—	—	H. Page	—
1891	T. Robatel	P. Lachat *	—	E. Vincent *	—
1892	—	—	—	A. Blanc	—
1893	B. Verzieux	L. Variot *	—	—	—
1894	—	—	—	—	—
1895	T. Robatel	—	—	—	—
1896	—	—	—	—	L. Rousset
1897	P. Arthaud	—	—	—	—
1898	T. Robatel	—	—	—	—
1899	—	—	—	P. Guillot	—
1900	—	—	—	—	—
1901	—	—	—	—	—
1902	—	—	—	—	—
1903	J. Buffaud	P. Guigard	—	—	A. Farra
1904	—	—	—	—	—
1905	—	H. La Selve	H. Bourdon	L. Backès	—
1906	—	—	—	—	—
1907	—	—	—	—	—
1908	—	—	—	—	A. Rey
1909	—	—	—	—	P. Magnin
1910	—	—	E. Michel	E. Guillot	—
1911	—	—	—	L. Backès	G. Genevay
1912	—	N. Grillet	P. Brun	—	—
1913	H. La Selve	L. Backès	—	A. Lachat	—

Les astériques indiquent les camarades décédés.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

GROUPE DE PARIS

Siège : Café des Palmiers, 15, rue de Rome
Réunions : le 2e jeudi de chaque mois, à 20 h. 1/2.

Réunion du Jeudi 13 Février 1913

La réunion du jeudi 13 février a été, pour le Groupe de Paris, un merveilleux record. Il est vrai que son intérêt avait un caractère exceptionnel. Il s'agissait d'entendre le camarade *J. Bethenod* (1901) exposer sa récente invention sur la

Télégraphie sans fil sans étincelle

qui lui attira les compliments de M. *Branly* et que la presse parisienne signalait naguère à l'attention du public en de forts élogieux articles.

L'attrait d'une telle conférence déplaça nombre d'E.C.L. parisiens, qui se réunirent au nombre de 62, auxquels s'étaient joints des invités, techniciens et industriels.

Etaient présents : MM.

Falcouz (1876), *Lagarde* (1879), *Duperron* (1882), *Bauzail* (1880), *G. Guillot* et *Rival* (1885), *Balas* (1886), *Gabel* (1888), *Hubert* et *Mony* (1889), *Perraud* et *Gulliet* (1890), *J.Blanchet* et *Rivaux* (1891), *A.Courrier* (1892), *Bourdaret, Sagnimorte* et *Umdenstock* (1893), *Colombart* et *Murit* (1895), *Geoffray* (1900), *J. Bethenod, Bonvallet, Bouteille, Ducroiset* et *Raymond* (1901), *Colliex, J. Monnet, A. Rey* (1902), *de La Dorie* (1903), *Coquard, Frantz* et *Joubert* (1904), *de Cockborne* (1905), *Duval* (1906), *G. Lamy* et *Rousselle* (1907), *Delaye, Lefèvre, Roussel, Vernier, Domeck* et *Furia* (1908), *Monnet* (1909), *Chalbos, Gilbaud, Mironneau, Pignal, Prudomme, Roux* et *Schmeider* (1910), *Cabaud, Berger, Goupillon, Magat, Van Doren* et *Vétu* (1911), *Bonnard, Faidy* et *Héliot* (1912). Ainsi que M. *Richon*, membre honoraire et M. *Chauvierre*.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

S'étaient fait excuser : MM.

Catin (1893), *G.* et *C. Maillard* (1905), *Teste* (1868), *Guéroult* (1870), *Morin* (1871), *Courtot* (1882) *Thollon* (1883), *Kléber* (1866), *Brachet* (1884), *Pittiot* (1893), *Bouvier* (1894), *Berrier* (1887), *Coquet* (1895), *Fayol* (1902), *Morand* (1903), *Bollard* et *Buthion* (1905), *Estragnat* (1908). *Monin* (1910), *de Joannis* (1895).

Dans la salle comble du Café des Palmiers, le président *J. Blanchet* ouvre la séance à 21 heures. Il renouvelle l'invitation pressante du payement de la cotisation annuelle, s'adresser au Siège Social à Lyon, au Trésorier de l'Association, M. *Brun*, dans le plus bref délai.

Puis, après quelques informations administratives et notamment celle concernant le Bal de l'Association à Lyon, il présente le conférencier en ces termes :

Mes chers Camarades,

Je vous remercie cordialement d'être venus en aussi grand nombre ce soir pour écouter la parole de notre savant camarade *J. Bethenod*, dans l'exposé de sa nouvelle invention sur la *Télégraphie sans fil sans étincelles*, qui va permettre vraisemblablement de résoudre, à bref délai, le délicat problème de la Téléphonie sans fil.

En février 1911, j'avais le très grand honneur et le très agréable plaisir de vous présenter notre camarade, qui, à tous les avantages que je vous indiquais dès cette époque, ajoute l'inappréciable privilège de compter encore parmi les jeunes, puisque douze ans à peine le séparent de sa sortie de l'Ecole.

Vous le connaissez donc tous ici et vous avez pu le suivre, depuis, dans ses admirables travaux dont les journaux de toutes nuances ont rendu compte, dans les termes les plus élogieux.

Il y a deux ans, à pareille époque, je terminais la présentation du jeune camarade en lui souhaitant, en votre nom à tous, que ses efforts soient couronnés du plus grand et du plus légitime succès.

Nous pouvons aujourd'hui nous réjouir ensemble, en constatant que nos vœux ont été exaucés puisque c'est grâce aux merveilleux succès obtenus par notre camarade *Bethenod* que nous devons le plaisir de l'entendre à nouveau ce soir.

C'est au milieu des plus vifs applaudissements que le président donne la parole à notre sympathique conférencier.

Nous ne donnerons pas, dans ce compte rendu, un aperçu même sommaire de la partie technique de cette savante conférence.

Le texte complet et les nouvelles précisions scientifiques de la récente découverte de notre camarade seront insérés intégralement dans notre Bulletin, lors de la grandiose réception que le Conseil de l'Association prépare à Lyon à notre si distingué ami.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

Les camarades parisiens remercient *J. Bethenod* d'avoir bien voulu leur donner la primeur d'un aperçu de sa découverte, avant la date où le Tout Lyon scientifique, invité par le Conseil d'administration, viendra ouïr notre camarade, et où l'éloignement nous empêchera de profiter de l'avantage d'assister à cette réunion solennelle.

Aussi, est-ce dans sa modestie très connue et sa maîtrise scientifique vraiment remarquable que notre distingué *J. Bethenod* nous a exposé le principe et la description des nombreux appareils modernes employés en T. S. F. dont parmi eux les alternateurs à haute fréquence, puis leur rôle dans cette technique particulièrement ardue et si familière à l'orateur.

C'est par d'enthousiastes applaudissements que la fin de cette intéressante conférence a été saluée.

M. *J. Blanchet* interpréta le sentiment unanime de tous les auditeurs en remerciant très vivement le camarade *J. Bethenod* du dévouement à ses collègues de l'E. C. L. et en lui témoignant, au nom du Groupe Parisien, l'admiration profonde de celui-ci pour ses remarquables travaux.

Avant la séparation, M. *Blanchet* informe les camarades parisiens que la prochaine réunion du Groupe aura lieu le jeudi 13 mars et comportera une conférence faite par le camarade *Ch. Rivaux* (1891) sur : « *L'Electro-Policeman* », nouvel appareil d'avertissement et de protection électrique, accompagnée de nombreuses et fort intéressantes expériences.

La séance est levée à 23 heures 45.

---

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

GROUPE DE GRENOBLE

Siège : Grand Café Burtin, 2, place Victor-Hugo
Réunions hebdomadaires : Jeudi à partir de 18 h. 1/2

Dîner mensuel du 13 février 1913

Sur convocation du camarade Lambert, *neuf* membres du groupe étaient réunis à l'heure dite pour le dîner mensuel annoncé. Le sympathique et dévoué Président du Groupe, notre camarade *Maillet* (1897) s'était excusé.

La présidence échoit de droit à notre aîné, le dévoué et assidu camarade *Emile Louche-Pélissier* (1897), qui fait chaque fois le déplacement Vizille-Grenoble pour ne pas manquer à nos réunions amicales, ce dont nous lui sommes tous reconnaissants.

D'ailleurs, mêmes remerciements mérités aux camarades *Aubertin* et *Maillet* (1908), qui viennent, eux aussi, régulièrement de Domène et de Lancey.

Que leur bel exemple de bonne camaraderie décide encore quelques camarades à affronter les déplacements et nous aurons des réunions qui montreront la vitalité toujours croissante du Groupe de Grenoble. Petit à petit il deviendra ainsi un groupement sinon aussi puissant que celui de Paris, mais où le même esprit d'activité, qui manque aux camarades lyonnais, régnera en même temps que les liens de solidarité qui nous unissent tous se resserreront encore.

Le nombre toujours croissant des camarades venant régulièrement à nos réunions hebdomadaires et aux diners mensuels est un précieux et puissant encouragement.

Nous y trouverons le moyen de faire mieux et les camarades qui, ne pouvant venir, nous prodiguent néanmoins leurs encouragements ont également droit à nos remerciements.

Ces derniers étaient au nombre de six pour ce dîner mensuel : *Guély* (1888), *Maillet* (1897), *Chambouvet* (1905), *C. de Nantes*, *Serres*, *Paturle* (1908). Qu'ils fassent mieux la prochaine fois et que le jeudi 13 mars prochain, ils soient tous présents au dîner mensuel qui aura lieu ce jour-là.

En terminant, je remercie les présents au dernier dîner : *Louche-Pélissier* (1897), *Ruffier* (1903), *Espié*, *Lambert* (1906), *Burdin*, *Faure* (1907), *Aubertin*, *Gervais*, *Maillet* (1908), et leur donne rendez-vous pour le 13 mars.

E. Lambert (1906)

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

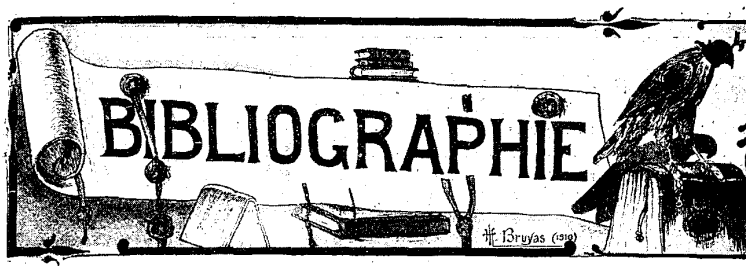

Les ouvrages scientifiques dont l'Association recevra deux exemplaires seront analysés dans le numéro suivant leur réception.

Les sommaires des publications scientifiques reçues dans les même2 conditions seront également publiés.

Don de M. R.-M. Gattefossé.

Technique de la fabrication des parfums naturels et artificiels. — Par R.-M. Gattefossé chimiste, rédacteur en chef à la « Parfumerie Moderne », une brochure de 32 pages in-4°, très illustrées. Edition Office technique de Chimie appliquée. Librairie Parfumerie Moderne, 19, rue Camille, Lyon.

L'Industrie des parfums naturels et artificiels est une de celles qui se sont le plus profondément modifiées pendant ces dernières années.

Des procédés et des appareils nouveaux basés sur des théories absolument nouvelles permettent d'obtenir des rendements de plus en plus avantageux ou des qualités plus parfaites. L'industriel doit les connaître et les utiliser s'il ne veut pas rester en arrière de ses concurrents.

Voici les titres des principaux chapitres :

Matériel moderne, parfums naturels : appareils fixes, appareils mobiles, usines; rectification et déterpénation, fractionnement, essences de fleurs, frigorifiqnes, rectification des parfums de fleurs, résines, parfums de synthèse, constituants et parfums artificiels, etc.

L'ouvrage est indispensable non seulement aux chimistes et aux directeurs d'usines, aux ingénieurs, mais aussi à tous les distillateurs, aux pharmaciens, parfumeurs, etc.

Don du Camarade René Morin (1905).

Chaux Hydrauliques et ciments. — Edité par la Société Pavin de Lafarge. Le Teil, 1909. — Cet intéressant petit volume donne les détails pratiques sur l'emploi des bétons et mortiers de ciments, les méthodes d'essais des matériaux ydrauliques et les cahiers des charges des travaux en ciments.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

DON DE MM. H. DUNOD ET E. PINAT.

La Technique moderne.— *5e année. — n° 3. — 1er février 1913.*— Distribution centrale du chauffage dans les villes. — Les installations hydro-électriques norvégiennes pour la fixation de l'azote. — Le métier continu à filer. — La production de la vapeur aux nouvelles usines de la Compagnie Parisienne d'Electricité.

N° 4.—15 février 1913.— La turbine à vapeur système Rateau de 10.000-15.000kw. des nouvelles usines de la Compagnie Parisienne de distribution d'électricité. — Influence des dimensions principales et des formes des carènes sur les vitesses réalisées par les navires. — Les nouveaux matériaux de construction. — La construction de maisons par moulage.

DON DE M. GEORGES LÉVY.

La Machine moderne — *n° 74.—Janvier 1913.*— La fabrication des roues à vis sans fin de voitures automobiles. — La fabrication des tuyaux métalliques flexibles. — Le bruit des engrenages. — Presses à forger. — Le Photostat. — Recettes, procédés et appareils divers.

DON DE M. R.-M. GATTEFOSSÉ.

La Parfumerie moderne. — *n° 12. — Décembre 1912.* — Souvenirs et projets. — Comment faire des affaires en Allemagne. — La menthe. — La distillerie aux champs. — Les fixateurs. — La Côte d'Azur. — Culture industrielle des mimosas. — L'industrie de la racine d'Iris en Italie. — La production de la Saponaire.

N° 1, — Janvier 1913. — Rien ne sert de se plaindre, mieux vaut agir. — L'essence de Mimosa et ses emplois. — Note sur une classification des essences d'Ylang-Gland de manille. — La Correspondance parlée.

PAR SOUSCRIPTION.

La Ligue maritime. — *14e année. — n° 145. — Janvier 1913.* — Le budget de la marine. — La marine de commerce en 1912. — Les pêches maritimes en 1912. — La Ligue maritime et l'art décoratif. — Quelques notes maritimes sur la mer Noire et la mer Caspienne.

N° 146. — Février 1913. — M. Pierre Baudin, Ministre de la Marine. — Réunion générale des sections scolaires. — Les dernières leçons de l'Histoire navale. — Utilisation des navires de commerce. — Une entreprise française au Brésil.

PAR ÉCHANGE.

Le Mois Scientifique et Industriel. — *Janvier 1913.* — Force motrice. — Machinerie et appareillage mécanique et electrique. — Construction. — Hygiene. — Economie industrielle. — Locomotion. — Chauffage. — Mécanique des Textiles.

DON DE M. NICOD (membre honoraire).

La Energia Electrica. — Revue bi-mensuelle d'électricité.

DON du Camarade JAUBERT (1899).

Le Journal du bâtiment et des Travaux publics. — Bulletin général bi-hebdomadaire des adjudications de travaux publics et particuliers.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

PLACEMENT

OFFRES DE SITUATIONS

Avis de Concours

Extrait du *Journal Officiel de la République Française*

Aux termes d'un arrêté en date du 7 décembre 1912, des examens auront lieu les 21, 22 et 23 juillet 1913, dans les villes qui seront désignées ultérieurement, pour l'obtention :

1° du certificat d'aptitude au contrôle des chemins de fer d'intérêt local et des tramways, dans les conditions fixées par l'arrêté du 13 janvier 1908.

2° du certificat d'aptitude au contrôle des distributions municipales d'énergie électrique dans les conditions fixées par l'arrêté du 27 décembre 1907.

Pour être admis à subir les épreuves, les candidats doivent être Français et âgés de plus de vingt et un ans au 1er janvier 1913.

Toutes les demandes d'admission devront être adressées, sur papier timbré, *avant le 15 juin 1913*, au ministère des travaux publics, par l'intermédiaire du préfet du département où résident les candidats. Elles seront accompagnées :

1° D'une expédition authentique de l'acte de naissance du candidat, et, s'il y a lieu d'un certificat établissant qu'il possède la qualité de français ;

2° D'un certificat de moralité délivré par le maire du chef-lieu de la résidence ou par le commissaire du quartier et dûment légalisé ;

3° D'un extrait du casier judiciaire remontant à moins de six mois de date.

Les candidats appartenant déjà à une administration publique n'auront pas à produire ces pièces, mais leur demande d'admission devra être appuyée par leurs chefs hiérarchiques et contenir les indications suivantes :

Nom et prénoms (souligner le prénom donné habituellement).
Lieu et date de naissance.
Administration publique.
Qualité et grade.
Service, résidence et adresse exacte.

N° 1469. — 4 Février. — Société anglaise demande un représentant à Lyon pour le placement des ventilateurs à courroies ou électriques, ventilateurs centrifuges, souffleries, enlèvement de vapeurs, buées, fumées, poussières, odeurs, etc...

N° 1470. — 4 Février. — Le Creusot demande des dessinateurs dans ses différents services, et principalement pour celui de l'artillerie.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

N° 1471. — 6 Février. — On demande conducteur de travaux, actif, libre de suite, références sérieuses exigées.

N° 1472. — 6 Février. — Par suite décès, fonds important d'entreprises de travaux publics et bâtiments, 150 000 francs de matériel, ayant travaux en cours, serait à céder ; ou veuve ferait association avec personne compétente, bonnes références, ayant capitaux.

N° 1473. — 6 Février. — On demande, au Hâvre, un bon dessinateur pour le bâtiment.

N° 1474. — 8 Février. — Usine lyonnaise demande dessinateur un peu au courant de la mécanique, capable de prendre de suite l'étude de petits appareils (machines à plier le tulle, enroulements d'étoffes, supports, machines à tailler les fraises, etc...) *Place temporaire* de 8 à 10 mois, pouvant devenir stable si convient. — 120 à 140 francs.

N° 1475. — 10 Février. — Société électrique espagnole demande ingénieur électricien pour le service des études de machines électriques et le service de la plate-forme.

N° 1476. — 10 Février. — Une Compagnie de chemins de fer offre un poste d'employé technique dans les bureaux de la section de la voie et des travaux. Les candidats doivent être diplômés et libérés. Début : 175 fr. par mois.

N° 1477. — 14 Février. — Un camarade de Rouen demande un commis-métreur pour béton armé

N° 1478. — 15 Février. — Un établissement d'électricité lyonnais dispose d'un poste de représentant pour l'appareillage électrique (haute et basse tension). Très sérieuses références exigées.

N° 1479 — 15 Février. — Entreprise de travaux publics dans la Seine demande commis sérieux ayant de bonnes références.

N° 1480. — 15 Février. — On demande à louer ou à acheter un moteur triphasé, 50 périodes, 8-10 HP.

N° 1484. — 20 Février. — Une manufacture de produits réfractaires cherche un jeune ingénieur. Débuts : 200 francs par mois.

N° 1485. — 20 Février. — Société d'éclairage, chauffage et force motrice possède à Paris un emploi vacant d'adjoint à un ingénieur divisionnaire. Débuts ; 200 francs par mois.

N° 1486. — 20 Février — A céder garage d'automobiles avec représentation de plusieurs marques dans ville du centre de la France. Petit capital. Affaire créée depuis plusieurs années.

N° 1488. — 22 Février. — Dans bureau d'ingénieur à Paris, situation à se créer dans la fumisterie industrielle, place intéressante. Le postulant devra autant que possible être au courant de ce genre d'entreprise.

N° 1489. — 5 Mars. — Une usine de produits alimentaires spéciaux à Lyon, demande associé pour donner extension à sa fabrication.

N° 1490. — 5 Mars. — Une maison lyonnaise d'appareillage électrique, cherche un dessinateur au courant. *Urgent.*

N° 1491. — 6 Mars. — Une maison lyonnaise d'automobiles demande un jeune dessinateur de préférence au courant de la construction automobile. *Urgent.*

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

DEMANDES DE SITUATIONS

N° 348. — 34 ans. Grande expérience comme Ingénieur et Directeur technique et commercial en papeterie. Cherche situation dans la même partie ou dans toute autre branche industrielle.

N° 366. — 29 ans, 5 ans de pratique en mécanique et électricité, très au courant de l'entretien d'usine. Cherche situation similaire.

N° 391. — 37 ans. Désirerait créer industrie d'avenir dans importante ville du Sud-Est. Fournirait capitaux importants, mais désire une industrie de tout repos.

N° 408. — 24 ans. Libéré. A été dans maison de tréfilerie et câbles. Cherche situation chez électricien.

N° 412. — 26 ans. A été ingénieur dans établissement d'éclairage par incandescence et dans papeteries. Demande gaz ou papeteries.

N° 433. — 24 ans. — Libéré. Demande emploi dans bureau d'études ou laboratoire d'essais. Industrie mécanique ou métallique. Région lyonnaise.

N° 447. — A été directeur d'une Compagnie de compteurs et d'une usine à gaz. Demande direction administrative ou commerciale.

N° 449. — 24 ans. Libéré. Electricien. Cherche position dans importante maison de construction électrique.

N° 454. — 21 ans. Exempté. A été dans construction métallique. Cherche construction métallique ou mécanique.

N° 456. — 38 ans. Ingénieur-traducteur pendant 15 ans dans les plus grandes manufactures d'électricité en Allemagne (correspondance, élaboration de catalogues, brochures, etc., etc.) Possède à fond allemand. Connaît anglais, italien, espagnol. Demande position sérieuse en France. Préférence Lyon.

N° 457 — 24 ans. Exempté. Cherche place dessinateur ou autres situations à Lyon ou Paris. Poste fixe dans bureau dessin.

N° 458 — 30 ans. Six ans de pratique dans électricité et une année dans mécanique. Demande dans électricité comme chef d'entretien d'usine.

N° 459 — Ingénieur prendrait suite industrie ou entreprise prospère et importante ou bonne représentation

N° 460 — 25 ans. A été un an dans laboratoire d'électricité et deux ans ingénieur dans maison chauffage central. Demande situation dans chauffage central pourrait s'intéresser dans maison industrielle.

N° 461 — 26 ans. A fait stage dans importante maison de constructions électriques, puis dans société de canalisation électrique, actuellement dans exploitation de trammays électriques. Demande position sérieuse.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

N° 462 — 30 ans. Ingénieur dans chaudronnerie fer et cuivre. Demande situation sérieuse même industrie ou entretien d'usine.

N° 467. — 25 ans. Libéré. A été une année dans grande manufacture d'automobiles au service des pièces détachées. Demande place dans automobile ou autre industrie, Lyon ou région.

N° 473. — 28 ans. — A été ingénieur électricien. Au courant de construction des métiers de teinture et apprêts. Demande place de chef d'entretien d'usines.

N° 474. — 28 ans. — Huit mois pratique d'atelier. Trois ans dans deux importantes maisons de mécanique générale. Disposant de capitaux désire situation sérieuse et importante à Lyon.

N° 476. — 25 ans. — Camarade connaissant allemand, polonais et langues slaves actuellement radiotélégraphiste à l'armée bulgare, désire place électricien à l'étranger ou colonies.

N° 477. — 25 ans. — Ingénieur au courant de l'entretien du matériel et du grand outillage demande place dans n'importe quelle industrie à Lyon ou environs.

Pour tous renseignements ou toutes communications concernant le service des offres et demandes de situations, écrire ou s'adresser à :

M. le Secrétaire de l'Association
des Anciens Elèves de l'École Centrale Lyonnaise,
24, rue Confort, Lyon. Téléphone : 48-05

ou se présenter à cette adresse tous les jours non fériés de 14 h. a 18 h. et le samedi de 20 h. 1/2 à 22 h.

Le gérant : LEGENDRE — 1050 — IMP. P. LEGENDRE & Cie, LYON.

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

TÉLÉPHONE 20-79
Urbain et Interurbain

Télégrammes :
CHAMPENOIS PART-DIEU LYON

F^que DE POMPES ET DE CUIVRERIE

MAISON FONDÉE EN 1798

TRÈS NOMBREUSES RÉFÉRENCES

POMPES DE PUITS PROFONDS, POMPES D'INCENDIE, POMPES DE FERMES

Pompes Monumentales pour Parcs et Places publiques

Moto-Pompes

BORNES-FONTAINES, BOUCHES D'EAU, POSTES D'INCENDIE
POMPES D'ARROSAGE et de SOUTIRAGE
Manèges, Moteurs à vent, Roues hydrauliques, Moteurs à eau
POMPES CENTRIFUGES
BÉLIERS HYDRAULIQUES
Pompes à air, Pompes à acides, Pompes d'épuisement
Pompes à purin, Pompes de compression
Injecteurs, Ejecteurs, Pulsomètres

ROBINETTERIE ET ARTICLES DIVERS
POUR
Pompes, Conduites d'eau et de vapeur,
Services de caves,
Filatures, Chauffages d'usine et d'habitation
par la vapeur ou l'eau chaude,
Lavoirs, Buanderies, Cabinets de toilette,
Salles de bains et douches,
Séchoirs, Alambics, Filtres, Réservoirs

PIÈCES DE MACHINES

Machines à fabriquer les eaux gazeuses et Tirages à bouteilles et à Siphons

APPAREILS D'HYDROTHÉRAPIE COMPLÈTE A TEMPÉRATURE GRADUÉE

C. CHAMPENOIS, Ingénieur E. C. L.

3, Rue de la Part-Dieu, près le Pont de l'Hôtel-Dieu, LYON

EXPERTISES

Fonderies de Fonte, Cuivre, Bronze et Aluminium

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Anciennes Maisons DUBOIS, LABOURIER et JACQUET

M. FABRE, Succes., Ingénieur E.C.L. Constructeur

4, Rue Ste-Madeleine, CLERMONT-FERRAND (P.-de-D.)

TÉLÉPHONE : 1-31

Spécialité d'**Outillage pour caoutchoutiers.** Presses à vulcaniser. Métiers à gommer. Mélangeurs. Enrouleuses. Moules de tous profils. Pressoirs. Spécialité de **portes de four** pour boulangers et pâtissiers. **Engrenages. Roues à Chevrons. Fontes moulées** en tous genres. **Fontes mécaniques** suivant plan, trousseau et modèle. **Pièces mécaniques**, brutes ou usinées pour toutes les industries, de toutes formes et dimensions.

INSTALLATIONS COMPLÈTES D'USINES — ÉTUDE, DEVIS SUR DEMANDE

PLOMBERIE, ZINGUERIE, TOLERIE

J. BOREL

8, rue Gambetta, St-FONS (Rhône)

Spécialité d'appareils en tôle galvanisée
pour toutes industries
Plomberie Eau et Gaz
Travaux de Zinguerie pour Bâtiments
Emballages zinc et fer blanc pr transports
Appareils de chauffage tous systèmes

Fonderie de Fonte malléable
et Acier moulé au convertisseur

FONDERIE DE FER, CUIVRE & BRONZE

Pièces en Acier moulé au convertisseur
DE TOUTES FORMES ET DIMENSIONS

Batis de Dynamos

MONIOTTE JEUNE

à RONCHAMP (Hte-Saône)

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net

Ecole Centrale de Lyon
Bibliothèque Michel Serres
Association des Centraliens de Lyon

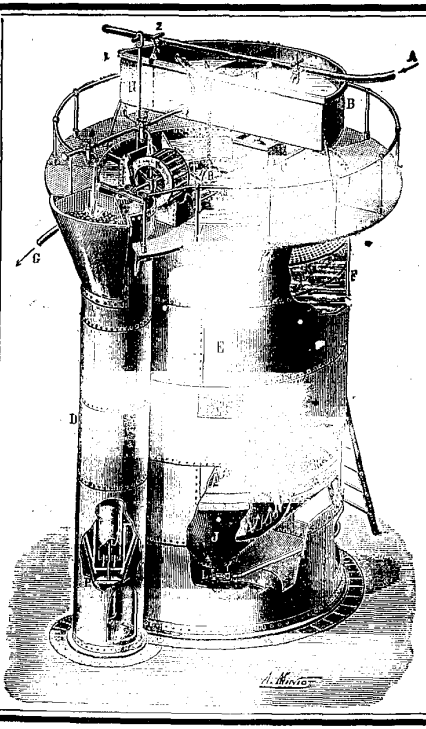

A. BURON

Constructeur breveté

8, rue de l'Hôpital-Saint-Louis

PARIS (Xe)

APPAREILS

automatiques pour l'épuration et la clarification préalable des eaux destinées à l'alimentation des chaudières, aux blanchisseries, teintureries, tanneries, etc., etc.

ÉPURATEURS-RÉCHAUFFEURS

utilisant la vapeur d'échappement pour épurer et réchauffer à 100° l'eau d'alimentation des chaudières. Installation facile. Economie de combustible garantie de 20 à 30 °/o.

FILTRES de tous systèmes et de tous débits et FONTAINES de ménage.

Téléphone : 431-69

LES ÉTABLISSEMENTS

MALJOURNAL & BOURRON

construisent

TOUT L'APPAREILLAGE
HAUTE & BASSE TENSIONS

128, 133, 135, 139 Avenue Thiers, Lyon | Société Anonyme *Capital : 2 millions* | Téléphones : 18-10, 18-49, 46-21, 46-68

http://histoire.ec-lyon.fr
http://bibli.ec-lyon.fr
http://www.centraliens-lyon.net